

L'origine sociale joue-t-elle sur le rendement des études supérieures ?

Novembre 2011



Pierre Courtioux

Chercheur au pôle de recherche en économie, EDHEC Business School

Résumé

Cette étude complète les travaux de l'EDHEC sur les rendements de l'enseignement supérieur par l'estimation de l'influence de l'origine sociale sur la distribution de ces rendements.

D'une part, l'origine sociale joue fortement sur l'accès à l'enseignement supérieur : par rapport à la situation moyenne pour une génération, les personnes d'origine populaire ont un taux d'accès deux fois moins élevé et ceux d'origine supérieure un taux deux fois plus élevé. De plus, ces effets sont accentués par des différences en termes de mode d'accès : les diplômés d'origine populaire sont sous-représentés à tous les niveaux de diplôme, tandis que les diplômés d'origine supérieure sont surreprésentés à tous les niveaux de diplôme, mais plus fortement encore au niveau Bac+5 et notamment dans les grandes écoles. Quand les deux parents du diplômé appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle supérieure, cette surreprésentation est encore plus marquée et a augmenté entre la génération 1970 et la génération 1980.

D'autre part, à diplôme et cursus donnés, l'origine sociale joue mais sensiblement moins sur les écarts de rendement entre diplômés du supérieur. Nos résultats montrent que, pour l'ensemble des diplômés du supérieur, les individus dont l'un des parents appartient à une catégorie socioprofessionnelle populaire et l'autre est inactif sont surreprésentés au sein des rendements les plus faibles : ils représentent 29% du premier quartile de rendement. En revanche, les diplômés les moins avantagés socialement valorisent mieux leurs diplômes quand les rendements de ces derniers sont plutôt élevés : 27% des diplômés d'origine populaire sont dans le dernier quartile des rendements.

Enfin, à niveau d'étude donné, les écarts de rendements entre origines sociales sont moins forts dans le bas de la distribution des rendements, ce qui peut s'expliquer à la fois par un effet de « garantie d'insertion » de la formation supérieure et/ou d'un phénomène d'auto-sélection des étudiants d'origine sociale plus aisée dans les filières longues et ceux d'origine sociale moins aisée dans les filières plus courtes mais à fort rendement.

A propos de l'auteur

Pierre Courtioux est chercheur au pôle économie de l'EDHEC. Il est par ailleurs chercheur associé au Centre d'Economie de la Sorbonne (CNRS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Docteur ès Sciences Economiques, il a principalement travaillé sur les questions d'emploi et de protection sociale, notamment à la Direction de la Recherche des Etudes Economiques et des Statistiques (Ministère de la Santé et Ministère de l'Emploi) et dans le cadre du réseau de recherche européen sur les marchés transitionnels (TLM.net), financé par la Commission européenne. Il a effectué des travaux d'expertise pour diverses institutions françaises (CAE, COR, Observatoire National de la Pauvreté) et européennes (CEDEFOP).

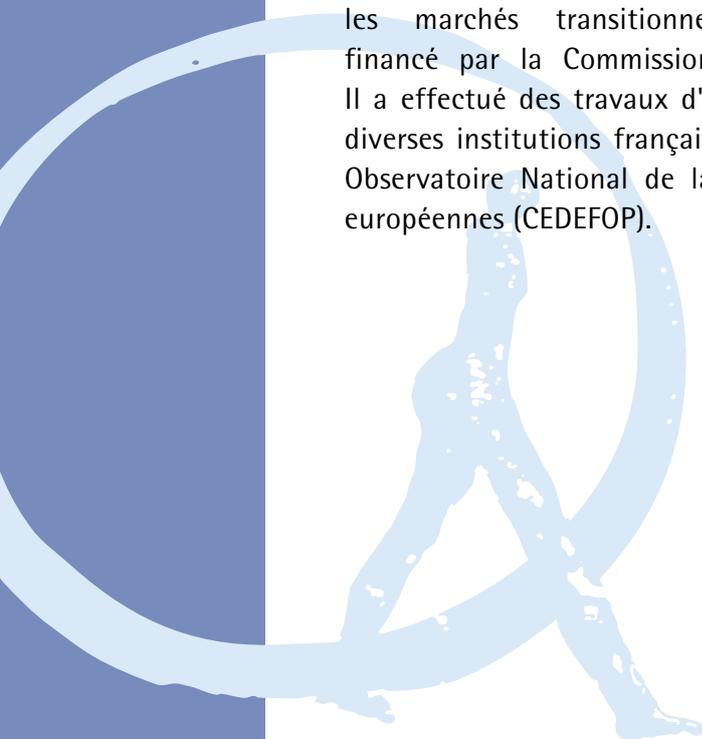


Table des matières

Résumé	2
1. Introduction	5
2. Comment l'origine sociale est-elle susceptible de jouer sur le rendement des études supérieures ?	7
3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale	11
4. Les rendements selon l'origine sociale varient dans une fourchette relativement étroite	19
5. Un effet de l'origine sociale sur les risques de faible valorisation très resserré	25
Conclusion	28
Annexe.....	29
Références.....	41
<i>Position Papers</i> et Publications du Pôle de Recherche en Economie de l'EDHEC (2008-2011).....	42

1. Introduction

La question de l'égalité des chances vis-à-vis du système éducatif apparaît comme une question politique centrale. En effet, le système éducatif, notamment via son articulation avec le marché du travail est une institution susceptible de corriger les inégalités socio-économiques à la naissance. Du fait de l'augmentation du niveau général d'éducation dans les pays développés, cette question concerne désormais de manière aiguë l'enseignement supérieur. En France, les débats politiques récents se sont d'abord focalisés sur la question de l'accès aux grandes écoles des élèves issus des milieux les plus défavorisés et sur l'intérêt d'introduire des quotas et/ou des filières d'entrées particulières pour ces élèves¹. Suite à la mise en place de ces filières particulières et à la progressive insertion sur le marché du travail des jeunes en ayant bénéficié, la question de savoir si ces derniers ont des carrières comparables aux autres diplômés de la même promotion tend à devenir une nouvelle question importante. Cependant, il convient de noter qu'à ce stade, les données permettant une évaluation systématique de cette nouvelle question sont encore rares². Sur cette dernière question et au-delà du cas spécifique des diplômés des grandes écoles, il apparaît important d'éclairer plus généralement la question de l'effet de l'origine sociale sur les rendements de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire d'identifier la manière dont les inégalités socio-économiques à la naissance jouent sur les avantages économiques que les diplômés tirent du marché du travail (en termes d'insertion et de revenus) du fait de leur éducation.

Dans ce cadre, l'objectif de cette étude est de produire un panorama général sur les différences de carrières des diplômés du

supérieur selon l'origine sociale. En effet, si de nombreuses études existent sur les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur (pour l'éducation)³ ou sur l'influence de la catégorie socioprofessionnelle des parents sur les devenirs professionnels⁴ (pour l'aspect marché du travail), les études traitant de ces deux aspects simultanément sont peu nombreuses⁵. La particularité de l'étude présentée ici est qu'elle propose une distinction relativement fine des diplômes de l'enseignement supérieur et de leurs conséquences sur les carrières : on utilise pour cela le modèle de microsimulation GAMEO de l'EDHEC⁶ dans lequel on introduit les conséquences moyennes de l'origine sociale sur les salaires et la réussite professionnelle⁷ afin de simuler les carrières d'une génération donnée. L'approche retenue est une approche économique qui cherche à estimer de manière fine la distribution des taux de rendement interne (TRI) au sein d'une génération de diplômés du supérieur : on compare alors les efforts économiques consentis par les étudiants (retarder leur entrée sur le marché du travail et donc renoncer à un salaire durant leur période de formation) aux gains obtenus (le supplément net de revenu lié à leur diplôme du supérieur).

Dans un premier temps, on liste les manières dont l'origine sociale est susceptible d'influer sur la carrière et on précise comment ces effets sont introduits dans notre exercice de microsimulation. Dans un second temps, on décrit les différences d'accès à l'enseignement supérieur : il apparaît que les individus d'origine sociale supérieure sont favorisés quant à leur *taux* d'accès mais également quant à leur *mode* d'accès à l'enseignement tertiaire. Puis, dans un troisième temps, on montre que les diplômés d'origine populaire sont

1 - Les débats ont notamment porté sur l'opportunité qu'il y avait à fixer des objectifs en termes de part d'élèves boursiers.

2 - A ce titre, même s'ils ne portent que sur un très petit échantillon, les résultats produits par la FNSP tendent à montrer que les étudiants de ces filières réussissent aussi bien que les autres.

3 - Par exemple Albouy et Tavan (2007).

4 - Par exemple Audier (2000).

5 - On peut citer l'étude d'Allègre et alii (2010).

6 - Pour une présentation, cf. par exemple Courtioux (2010).

7 - Cf. encadré 1.

1. Introduction

surreprésentés aux deux extrémités de la distribution des rendements, et que ceci s'explique principalement par des effets de composition ; qu'à diplôme donné les taux de rendement médians selon l'origine sociale varient peu ; enfin, que cette variabilité est plus faible encore quand on analyse les risques de faible valorisation.



2. Comment l'origine sociale est-elle susceptible de jouer sur le rendement des études supérieures ?

L'appréciation de l'évolution des inégalités vis-à-vis du système éducatif est sujette à débat et dépend en partie des indicateurs et de la fenêtre d'observation que l'on retient. Par exemple, dans une perspective générale sur l'évolution du système éducatif français tout au long du XX^{ème} siècle, Thélot et Vallet (2000) insistent sur la diminution de ces inégalités au cours du temps et notent que même si les inégalités restent fortes, l'allongement général de la durée des études s'est traduit par une diminution faible mais significative des différences d'accès selon le milieu d'origine en termes quantitatif et qualitatif. Dans le cas plus particulier des grandes écoles, sur une fenêtre d'observation plus courte Albouy et Wanecq (2003) notent au contraire la permanence d'une sélection sociale et culturelle très marquée, voire un resserrement de la base sociale de recrutement de ces établissements au cours des années 1980. Duru-Bellat et Kieffer (2008) montrent que la démocratisation de l'enseignement supérieur ne concerne pas de la même manière toutes les filières, ce qui accredit la théorie d'une démocratisation « ségrégative » de l'éducation : avec la démocratisation de l'accès au supérieur les inégalités se déplacent et se recomposent⁸. Dans ce cadre, notre objectif est de proposer une mesure économique des conséquences sur le marché du travail d'un accès différencié au système éducatif selon l'origine sociale.

Cette approche nécessite de définir un indicateur des conséquences sur le marché du travail du cursus suivi. Nous retenons ici comme principal indicateur le taux de rendement interne des diplômés⁹.

Cette approche nécessite également de retenir une définition de l'origine sociale. Dans la mesure où nous cherchons à

approcher une définition économique de l'origine sociale, nous retenons une distinction en six catégories ordonnées, dont on peut considérer qu'elle correspond à une variable « approchée » (*proxy*) du niveau de vie¹⁰. Il convient également d'identifier l'impact propre de l'origine sociale sur les modalités d'accès à l'enseignement supérieur et au marché du travail (cf. encadré 1).

Du côté enseignement supérieur, il s'agit de rendre compte de l'accès différencié aux diplômes selon l'origine sociale, on s'appuie pour cela sur les enquêtes Emploi de l'Insee. Au-delà des chances d'accès différenciées à un niveau ou à un type de diplôme, l'origine sociale peut se traduire par des accès « privilégiés » à des spécialités de diplôme différentes. Par exemple, Duru-Bellat et Kieffer (2008) rappellent que c'est dans le domaine de l'ingénierie et des sciences que l'influence du milieu social est la plus faible¹¹. Dans notre étude, ces différences de spécialité pour un niveau et un type de diplôme donné ne nous intéressent que dans la mesure où elles se traduisent par des différences en termes de carrière, notamment au travers de l'accès à des secteurs d'activité où l'emploi est stable et/ou les salaires sont élevés. Or les liens entre domaine de spécialité et trajectoires des individus sur le marché du travail sont avérés. Par exemple, Martineli et Prost (2010) rappellent que le domaine d'étude joue sensiblement sur les débuts de carrière ; ils notent que pour les niveaux BTS, les spécialités des services débouchent souvent sur des segments saturés du marché du travail. Il apparaît alors nécessaire de tenir compte de l'impact indirect de l'origine sociale sur les carrières via les différences en termes de domaine de spécialité des individus.

8 - Selon Duru-Bellat et Kieffer (2008), il semble que i) les études les plus ouvertes socialement soient les filières professionnelles courtes, ii) que la sélectivité a diminué en science dans toutes les filières, mais que iii) le secteur de la santé est devenu plus sélectif notamment pour les filières longues.

9 - Pour une présentation du calcul de cet indicateur à l'aide d'un modèle de microsimulation dynamique, cf. Courtioux (2010). Les revenus et prélèvements pris en compte dans cette étude sont : le salaire net, l'allocation chômage (ARE), les pensions de retraite et l'impôt sur le revenu.

10 - Cf. encadré 1 pour des précisions sur les catégories retenues pour l'origine sociale dans cette étude.

11 - Elles prennent cependant leurs distances avec l'hypothèse conduisant à expliquer cette absence de différence par un « goût populaire » marqué par l'expérience de travail industriel des parents.

2. Comment l'origine sociale est-elle susceptible de jouer sur le rendement des études supérieures ?

Du côté marché du travail, il s'agit d'identifier l'effet propre (c'est-à-dire toutes choses égales par ailleurs) de l'origine sociale sur les salaires et les risques de chômage tout au long de la carrière. En effet, le capital social mesuré par exemple par la taille des réseaux sociaux dans lesquels sont insérés (*embedded*) les anciens étudiants est susceptible de jouer sur la probabilité de trouver un emploi, voire sur la probabilité de trouver un « bon emploi », c'est-à-dire un emploi stable avec un niveau de salaire élevé. L'origine sociale est donc susceptible d'influencer les transitions sur le marché du travail et le niveau de salaire des individus en emploi par le degré d'information auquel elle donne accès¹². Dans la mesure où les réseaux sociaux peuvent être segmentés professionnellement, on peut penser qu'il est nécessaire de retenir une spécification détaillée des salaires pour en rendre compte

(cf. encadré 1). Cependant, à un niveau fin de spécification, il n'est pas évident que les individus d'origine sociale supérieure soient systématiquement favorisés. En effet, on peut penser que la proximité professionnelle avec les parents joue plus sur le mode d'insertion sur le marché du travail : les fils de plombiers eux-mêmes plombiers peuvent avoir un avantage toute chose égale par ailleurs. Cependant, dans la mesure où c'est l'origine sociale comme variable approximée du niveau de vie des parents qui nous intéresse, nous n'avons pas cherché à tenir compte de ce dernier type d'effet dans la simulation. Nous retenons donc une spécification qui cherche à capter l'effet moyen de l'origine sociale sur les carrières indépendamment de cette proximité professionnelle entre parents et enfants.

Encadré 1.

Adapter le modèle GAMEO à l'analyse des liens entre origines sociales et rendement de l'éducation

Le modèle GAMEO simule les trajectoires sur le marché du travail des individus qui composent une génération sur la base de leurs caractéristiques individuelles (sexe, type de diplôme, âge de fin des études, secteur d'activité). Sur la base de ces caractéristiques individuelles originelles et de la trajectoire passée des individus, à un moment donné du temps le modèle simule les transitions sur le marché du travail (risque de chômage, progression salariale, etc.). La simulation s'appuie sur une base de données artificielle « en entrée », une modélisation des transitions (estimée sur les enquêtes Emploi de l'Insee) et une série de tirages de variables aléatoires (pour plus de détails, cf. Courtioux (2010)). La simulation produit alors une distribution stylisée des carrières et de ses implications économiques pour les individus (indépendamment de la situation familiale et de son évolution tout au long de la vie).

Dans cette étude, après avoir introduit une définition acceptable de l'origine sociale, il s'agit de caractériser son influence à deux niveaux : *i*) dans la caractérisation des individus de la génération étudiée (ici principalement la génération née en 1970) et notamment leur accès différencié à l'enseignement supérieur, *ii*) d'introduire les effets de l'origine sociale dans la modélisation des transitions vis-à-vis du marché du travail.

Une définition de l'origine sociale comme variable « approchée » du niveau de vie des parents

Dans cette étude, pour caractériser l'origine sociale, nous nous appuyons sur la catégorisation en trois niveaux retenue par Gregoir (2008, p.13) qui, sur la base de

12 - Il peut alors s'agir d'un effet à la Granovetter. Pour une présentation de cet effet dans le cadre des analyses socio-économiques, cf. par exemple, Steiner (2005).

2. Comment l'origine sociale est-elle susceptible de jouer sur le rendement des études supérieures ?

la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage distingue les individus d'origine sociale populaire¹³, de ceux d'origine intermédiaire¹⁴ et supérieure¹⁵. Cependant, contrairement à cette étude, nous voulons également pouvoir tenir compte de la catégorie socioprofessionnelle de l'autre parent. Pour cela nous retenons une classification en six catégories¹⁶, qui pose explicitement l'idée d'un classement hiérarchique entre les origines sociales. Ce classement hiérarchique s'appuie sur l'hypothèse que les individus des catégories socioprofessionnelles supérieures ont généralement des revenus plus élevés que ceux des catégories socioprofessionnelles intermédiaires qui ont eux-mêmes généralement des revenus plus élevés que ceux des catégories socioprofessionnelles populaires. Sur la base de cette hypothèse, la combinatoire retenue peut être interprétée comme une variable approchée (*proxy*) du niveau de vie des parents et de l'accès aux pratiques culturelles que ceci autorise :

1 - **Origine supérieure « marquée »** : les deux parents sont de catégorie socioprofessionnelle supérieure.

2 - **Origine supérieure « simple »** : le parent dont la catégorie socioprofessionnelle est la plus élevée dans la hiérarchie retenue est de catégorie socioprofessionnelle supérieure.

3 - **Origine intermédiaire « marquée »** : les deux parents sont de catégorie socioprofessionnelle intermédiaire.

4 - **Origine intermédiaire « simple »** : le parent dont la catégorie socioprofessionnelle est la plus élevée dans la hiérarchie retenue est de catégorie socioprofessionnelle intermédiaire.

5 - **Origine populaire « forte »** : les deux parents sont de catégorie socioprofessionnelle populaire.

6 - **Origine populaire « faible »** : le parent dont la catégorie socioprofessionnelle est la plus élevée dans la hiérarchie retenue est de catégorie socioprofessionnelle populaire.

La question de savoir dans quelle mesure cette classification est pertinente et sur quelle base il est possible de la valider est importante. Il nous semble que l'existence d'effets hiérarchiques différenciés en termes de taux d'accès pour la génération 1970 (par exemple le graphique 2 *supra*) valide *ex post* la classification retenue. Par ailleurs, la mesure de l'effet sur les salaires de l'origine sociale (cf. *supra* encadré 1 et Annexe, tableau A1) ne remet pas en cause cette classification dans la mesure où en contrôlant par un certain nombre de variables (type de diplôme, expérience, secteur d'activité, etc.), on trouve bien un effet hiérarchique de l'origine sociale. Cependant, cet effet est plus ou moins marqué selon les diplômes et n'apparaît parfois qu'à des niveaux relativement agrégés des catégories d'origine sociale. Dans la mesure où il s'agit ici de capter des effets de réseaux sociaux en lien avec le niveau de vie et non pas directement des liens de proximité professionnelle entre les parents et les enfants, on ne s'attend pas *a priori* à ce que ces effets moyens soient présents de manière significative et/ou massive pour tous les diplômes.

13 - Dans notre étude, il s'agit des agriculteurs, des personnels de services directs aux particuliers, des ouvriers qualifiés (de type industriel et artisanal, de la manutention, du magasinage et du transport), des chauffeurs, des ouvriers non qualifiés (de type industriel et artisanal), des ouvriers agricoles et assimilés, mais également des anciens agriculteurs exploitants et des anciens ouvriers.

14 - Dans notre étude, il s'agit des artisans, commerçants et assimilés, professions intermédiaires (de la santé et du travail social, administratives de la fonction publique, administratives et commerciales des entreprises), techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, employés (civils et agents de service de la fonction publique, administratifs d'entreprise, de commerce), agents de surveillance, clergé, religieux, mais également les anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprise, anciennes professions intermédiaires et anciens employés.

15 - Dans notre étude, il s'agit des chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, des professions libérales, des cadres (de la fonction publique, administratifs et commerciaux d'entreprise), professeurs et professions scientifiques, professions de l'information des arts et des spectacles, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise, professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées, mais également les anciens cadres.

16 - La septième catégorie « résiduelle » comprend les individus dont la catégorie socioprofessionnelle des deux parents correspond à l'un des items suivant : chômeurs n'ayant jamais travaillé, inactifs divers (autres que retraités, militaires du contingent, élèves/étudiants, personnes diverses sans activité professionnelle (sauf retraité) ou inconnu. Cette catégorie concerne des familles très éloignées du marché du travail mais est difficilement interprétable (parents rentiers, handicapés, etc.). Cette catégorie concerne une faible part des individus présents dans les enquêtes Emploi 2003-2007 (3,3%). Elle a été exclue de l'analyse présentée ici.

2. Comment l'origine sociale est-elle susceptible de jouer sur le rendement des études supérieures ?

La caractérisation de l'origine sociale selon le diplôme

Notre analyse repose principalement sur la simulation des carrières de la génération née en 1970. Pour construire la base de données en amont de la simulation, nous extrayons des enquêtes Emploi 2003-2007 les pondérations relatives pour les individus nés entre 1968 et 1972 des croisements : sexe, diplôme (20 catégories), origine sociale (6 classes) et âge d'entrée sur le marché du travail ; ceci correspond à 1 735 catégories différentes¹⁷. Pour ces 1 735 catégories différentes, on crée 120 645 individus dont les poids relatifs sont étalonnés sur les effectifs de la cohorte née en 1970, soit environ 850 000. Pour chacun de ces individus, on affecte de manière aléatoire un secteur d'activité (7 secteurs) : dans la mesure où ce secteur d'activité ne varie pas tout au long de la simulation du cours de la vie, on peut considérer qu'il s'agit d'une spécialisation du diplôme. Le tirage du secteur d'activité respecte la loi de répartition observée par sexe et diplôme des individus nés entre 1960 et 1980 présents dans les enquêtes Emploi 2003-2007 (cf. Annexe, tableaux A7 et A8).

Les effets de l'origine sociale sur les trajectoires individuelles

L'origine sociale est une caractéristique individuelle dont on cherche à estimer l'impact sur les carrières pour une génération donnée. L'effet d'un accès différencié à l'enseignement supérieur est apprécié directement par la constitution d'une base de données en entrée de la simulation et indirectement par l'impact « toutes choses égales par ailleurs » du diplôme sur la trajectoire individuelle à savoir : les transitions entre emploi et chômage et les différences quant au niveau de salaire. En complément des effets indirects, on décide d'introduire dans la simulation les effets directs de l'origine sociale sur les carrières, c'est-à-dire les effets de réseaux sociaux et de capital social sur les transitions vis-à-vis du marché du travail et sur les salaires.

Pour rendre compte des différences en termes d'insertion sur le marché du travail des diplômés selon leur diplôme et l'origine sociale, on simule la situation initiale¹⁸ au sortir du système éducatif sur la base de la répartition observée par sexe et diplôme (20 modalités) de la position vis-à-vis du marché du travail des individus de moins de 30 ans ayant terminé leurs études initiales présents dans les enquêtes Emploi 2003-2007.

Pour la modélisation des effets sur les transitions, la stratégie consiste à introduire l'impact de l'origine sociale avec une spécification détaillée (6 postes) pour estimer « toutes choses égales par ailleurs » son effet moyen. Les effets de l'origine sociale sont significatifs pour l'ensemble des équations qui servent à modéliser les transitions (cf. Annexe, tableau A2). Pour la modélisation des salaires, on reprend les équations de Mincer utilisées dans la version 2.1 de GAMEO¹⁹ en introduisant les effets de l'origine sociale et en contraignant la somme de ces effets à zéro²⁰. Leurs influences sur le salaire n'apparaissent pas de manière systématiquement significative lorsque l'on retient une spécification détaillée de l'origine sociale. Pour l'estimation finalement retenue, nous avons procédé à des regroupements en ne conservant que les effets significatifs (cf. Annexe, tableau A1). Il n'est pas anodin de noter que quand ces effets sont significatifs, ils respectent la hiérarchie sous-jacente à notre classification de l'origine sociale construite *a priori* (cf. *infra*). En termes d'ordre de grandeur, une origine sociale favorable correspond à un gain de rendement correspondant *grosso modo* à une année d'expérience supplémentaire, tandis qu'une origine sociale défavorable correspond à une perte de rendement correspondant *grosso modo* au rendement d'une année d'expérience supplémentaire (cf. Annexe, tableau A1).

17 - Pour mémoire, sur la base des enquêtes Emploi 2003-2005 et en l'absence de variables qualifiant l'origine sociale, on obtenait 416 catégories distinctes (Courtioux (2010), p.24)). Par ailleurs, pour la génération 1980 présentée *supra*, lorsque l'on tient compte de l'origine sociale, on obtient 1 157 catégories.

18 - Le modèle de microsimulation GAMEO rend compte des transitions entre cinq positions : inactivité, emploi indépendant, emploi public, emploi privé et chômage (pour plus de détails, cf. Courtioux (2010)).

19 - Cf. Courtioux et Gregoir (2011).

20 - Ceci permet notamment de ne pas affecter le log de salaire moyen et de rendre la comparaison avec les équations de salaires produites dans Courtioux et Gregoir (2011) plus directe.

3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

Sur la base des enquêtes Emploi disponibles, il est possible d'estimer les taux d'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur d'une génération donnée et de caractériser les spécificités en termes de niveau d'étude du diplôme obtenu et de type de diplôme des individus selon leur origine sociale²¹. Dans le cadre de notre exercice de microsimulation, nous nous centrons sur la génération 1970. En complément, et afin d'éclairer par la suite, les conséquences sur le rendement des diplômes des évolutions des inégalités dans le mode d'accès à l'enseignement supérieur, nous décrivons également les caractéristiques de l'accès à l'enseignement supérieur de la génération 1980.

Dans un premier temps, on se concentre sur les différences d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur selon l'origine sociale, indépendamment du niveau de diplôme et du type de diplôme obtenu. Il apparaît qu'il y a un accès hiérarchisé (et ordonné) à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale, et ce, quelle que soit la description retenue de l'origine sociale.

Dans un second temps, on caractérise les spécificités de l'accès à l'enseignement supérieur (niveau et type de diplôme) pour les différentes origines sociales. A un niveau plus fin de diplôme, cette hiérarchie s'accroît encore un peu. En effet, les individus d'origine sociale supérieure sont plus largement représentés dans les diplômes de niveau Bac+5.

3.1 Les différences d'accès à l'enseignement supérieur

Les diplômés du supérieur représentent 33% de la génération 1970. Cette part connaît une légère hausse au cours du temps puisque pour la génération née dix ans plus tard, la part de diplômés atteint 35%²².

Quand on se concentre sur les différences d'accès selon l'origine sociale, on note que ces différences sont très importantes. Pour la génération 1970, les individus d'origine sociale intermédiaire ont un taux d'accès aux diplômes du supérieur très proche du taux d'accès moyen de la génération (34%). En revanche, les individus d'origine populaire ont un taux d'accès deux fois plus faible (17%), tandis que les individus d'origine sociale supérieure ont un taux d'accès deux fois plus grand (68%).

Il semble que cet avantage des individus d'origine sociale supérieure tend à diminuer au cours du temps. En effet, pour la génération 1980, alors que les taux d'accès des autres individus restent quasi stables, le taux d'accès des individus d'origine supérieure diminue de 5 points. Il reste cependant largement supérieur au taux d'accès moyen.

Cette différence d'accès aux diplômes du supérieur selon l'origine sociale se retrouve également lorsque l'on retient une catégorisation plus fine de l'origine sociale (cf. encadré 1). Pour la génération 1970, le taux d'accès des individus d'origine supérieure « marquée » est le plus élevé ; il atteint 81%. Il reste à un niveau important pour les individus d'origine supérieure « simple » (64%). Par ailleurs, on remarque l'apparition de différences notables au sein des individus d'origine sociale intermédiaire : les individus d'origine intermédiaire « marquée » ont un taux d'accès supérieur de 10 points à la moyenne (43%) tandis que les individus d'origine sociale intermédiaire « simple » ont un taux d'accès inférieur de trois points à la moyenne (30%). Pour les catégories populaires, là encore on retrouve une hiérarchisation entre les individus d'origine populaire « forte » et ceux d'origine populaire « faible ». Les

21 - La définition de l'origine sociale que nous retenons est détaillée dans l'encadré 1. Sur la base des enquêtes Emploi 2003-2007 (individus entrant dans le panel), une approche croisant l'origine sociale (6 modalités) et le diplôme (20 modalités) semble suffisamment robuste. En effet, pour les diplômés du supérieur (excepté Bac et capacité en droit), le croisement qui contient le moins d'observations s'établit à 94 observations : il s'agit alors des diplômés d'écoles d'ingénieurs d'origine populaire « simple ».

22 - On peut penser que l'augmentation est légèrement plus importante. En effet une partie des diplômes obtenus, mesurés par l'enquête Emploi 2003-2007 pour la génération 1970 et 1980, a pu l'être au cours de la formation continue et non au cours de la formation initiale. Or la génération née en 1970 a bénéficié d'une plus longue période d'exposition à la formation continue que la génération née en 1980. Par ailleurs, une partie des personnes de la génération 1980 titulaires d'un doctorat *in fine* n'était peut-être pas encore diplômée sur la période 2003-2007 ce qui peut expliquer la plus faible part de diplômés de niveau supérieur à Bac+5 dans la génération 1980 (0,3% versus 1,6% pour la génération 1970).

3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

premiers ont un taux d'accès inférieur de 13 points à la moyenne (20%), tandis que les seconds ont un taux inférieur de cinq points supplémentaires (15%).

Quand on s'intéresse aux évolutions qu'a connues le taux d'accès aux diplômes du supérieur avec cette catégorisation sociale plus fine, on remarque que l'érosion de l'avantage des individus d'origine sociale supérieure concerne aussi bien les individus d'origine supérieure « marquée » que ceux d'origine supérieure « simple ». Par rapport à la génération 1970, les individus d'origine supérieure « marquée » de la génération 1980 connaissent une baisse de leur taux d'accès de 8 points (73%), tandis que les individus d'origine supérieure « simple » connaissent une baisse de quatre points (60%). Les autres catégories sont stables ou connaissent une légère augmentation, excepté les individus d'origine populaire « forte » dont le taux d'accès augmente de quatre points (24%).

Il apparaît donc que quelle que soit la spécification de l'origine sociale retenue, l'existence d'un accès hiérarchisé et ordonné à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale est confirmée. Il est cependant nécessaire d'identifier les particularités des cursus suivis selon l'origine sociale. En effet, Les taux d'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur différenciés selon l'origine sociale n'affectent que de manière très indirecte le rendement des études supérieures²³. En revanche, les différences d'accès en termes de type de diplôme et de niveau de diplôme sont susceptibles d'avoir un effet important. Par exemple, Courtioux (2010) montre que les diplômés avec les meilleurs rendements sont concentrés aux niveaux Bac+2 et Bac+5.

3.2 Un accès différencié à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

Dans l'ensemble, la sélectivité s'accroît avec le niveau d'étude, mais pas de manière linéaire (graphique 1). En effet, le profil d'accès aux diplômes par niveau d'éducation montre l'existence d'un décrochage important entre le niveau Bac+2 et le niveau Bac+3 : le niveau Bac+2 concentre environ la moitié des diplômés d'une génération ; et cette tendance s'est accentuée au fil des générations.

Pour la génération 1970 (graphique 1), s'ils sont 33% à être diplômés du supérieur, un peu moins de la moitié d'entre eux s'arrêtent avec un diplôme de niveau Bac+2 (15 points de pourcentage), puisque qu'ils ne sont plus que 18% à continuer leur cursus et à obtenir un diplôme de niveau au moins Bac+3. Le taux d'accès au diplôme est à peu près stable jusqu'au niveau Bac+5. Seuls 20% des diplômés de niveau au moins Bac+5 obtiennent finalement un doctorat dont le taux d'accès pour cette génération se fixe à 1,5%.

Pour la génération 1980 (graphique 3), l'accès aux diplômes de niveau Bac+2 s'est accru : il passe de 15% à 19% soit une augmentation plus importante que l'augmentation de la part totale de diplômés entre les deux générations. Par rapport à la génération 1970, la génération 1980 connaît donc une polarisation plus importante des diplômés du supérieur au niveau Bac+2, mais également de niveau Bac+5 où elle passe de 6% à 7% ; tandis que l'accès aux diplômes de niveau Bac+4 reculait.

Le graphique 1 montre l'accès aux différents niveaux de diplôme selon l'origine sociale. Il apparaît que globalement les individus d'origine intermédiaire suivent le profil

23 - Dans cette étude, le rendement des études supérieures est calculé sur la base d'une référence : la carrière moyenne des individus non diplômés du supérieur. Dans notre modélisation des trajectoires individuelles des non diplômés, l'origine sociale a une influence (cf. encadré 1 et Annexe, tableaux A1 et A2). De manière indirecte, la part relative des individus issus de différentes origines sociales au sein des non diplômés est donc susceptible d'affecter la carrière moyenne des individus non diplômés du supérieur et *in fine* les rendements.

3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

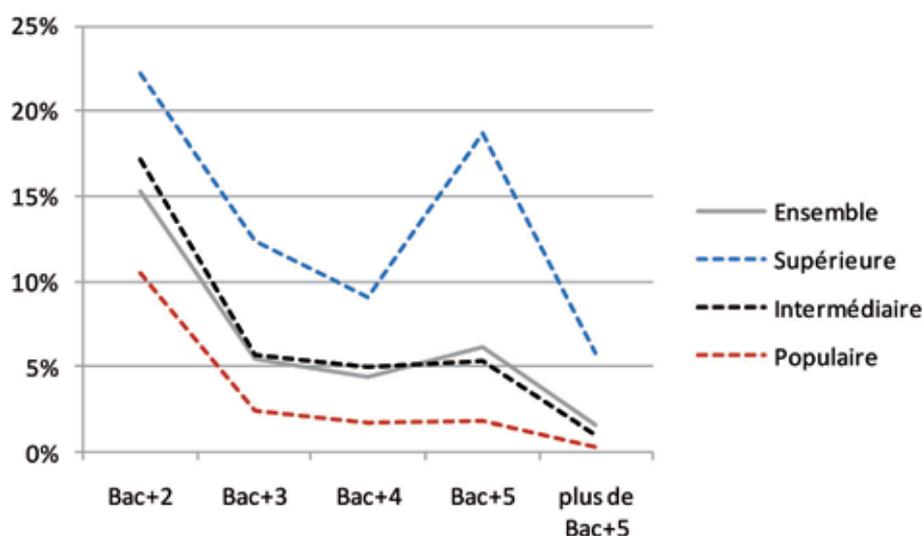
moyen. Les individus d'origine populaire suivent également ce profil mais avec des taux d'accès moindres. En revanche, si les individus d'origine sociale supérieure suivent ce profil avec un taux d'accès supérieur jusqu'au niveau Bac+4, au niveau Bac+5, leur taux d'accès connaît une forte augmentation puisqu'il atteint 19%.

Lorsque l'on retient une catégorisation sociale plus fine (graphique 2), on retrouve les effets de niveau des taux d'accès correspondant à la hiérarchie des origines sociales ainsi que la spécificité du profil d'accès selon le niveau de diplôme des individus d'origine sociale supérieure. Cependant il faut noter que si les individus d'origine supérieure « simple » ont un profil très proche du profil moyen des individus d'origine sociale supérieure, celui des individus d'origine supérieure « marquée » connaît un taux d'accès au niveau Bac+5 de beaucoup supérieur puisqu'il atteint 24%. Par ailleurs, leur taux d'accès au niveau Bac+2 (19%) est inférieur à ceux des individus d'origine supérieure « simple » (23%) et des individus d'origine intermédiaire « marquée » (20%). De ce point de vue, on peut penser que pour les individus d'origine supérieure « marquée »,

la poursuite des études au-delà du niveau Bac+2 entraîne un taux d'accès au niveau Bac+5 sensiblement supérieur à celui des individus d'autres origines sociales. Il est possible d'avancer deux explications non concurrentes à ce profil d'accès à l'enseignement supérieur particulier des diplômés d'origine sociale supérieure « marquée » :

- étant issus de familles relativement aisées, leur période de formation peut s'effectuer sans perte importante de niveau de vie pour eux et/ou leur famille (en termes économiques il s'agit d'étudiants qui ne sont pas limités par une contrainte de crédit et peuvent donc effectivement choisir de faire des études longues ou courtes) ;
- ces étudiants sont également issus de familles avantagées en termes de capital social, notamment en termes d'information sur les filières de l'enseignement supérieur, leur mode d'accès direct et parallèle et leurs débouchés « moyens », ce qui les pousse à choisir de s'engager dans les filières les plus valorisées socialement et économiquement (classes préparatoires aux grandes écoles, puis grandes écoles par exemple).

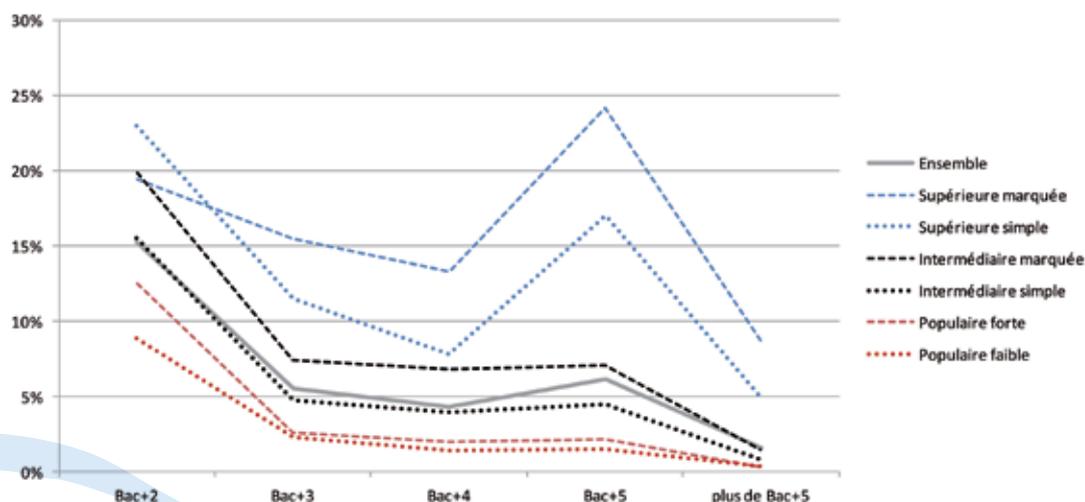
Graphique 1.
Les différences d'accès aux diplômes selon l'origine sociale (génération 1970)



Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.
Champ : individus nés entre 1968 et 1972.

3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

Graphique 2.
Les différences d'accès aux diplômes selon l'origine sociale détaillée (génération 1970)



Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) - calcul EDHEC.
Champ : individus nés entre 1968 et 1972.

Dans la mesure où il existe une grande variabilité du rendement des études pour un même niveau de diplôme, il convient, pour fournir une description plus précise de l'accès à l'enseignement supérieur, d'affiner la distinction en niveau. En suivant Courtioux (2010), il est notamment intéressant de distinguer *i)* au niveau Bac+2, les diplômes universitaires des diplômes professionnalisant courts (type BTS) et *ii)* au niveau Bac+5, les diplômes universitaires des diplômes de grandes écoles (écoles d'ingénieurs et écoles de commerce).

Le tableau 1 montre que les taux d'accès plus faibles aux diplômes de niveau Bac+2 des individus d'origine supérieure « marquée » par rapport aux individus d'origine supérieure « simple » est vérifié pour les diplômes professionnalisant (17% *versus* 20%) et les diplômes universitaires (2,5% *versus* 2,9%). En revanche, pour les individus d'origine intermédiaire « marquée » les taux d'accès sont bien plus élevés que ceux des individus d'origine supérieure « marquée » pour les diplômes professionnalisants (18% *versus* 17%) mais pas pour les diplômes universitaires (1,8% *versus* 2,8%).

Pour les autres aspects, la hiérarchie déjà observée entre l'origine sociale et les taux d'accès aux diplômes du supérieur est vérifiée. Les individus d'origine populaire ont un taux d'accès inférieur à la moyenne quel que soit le niveau et le type de diplôme. Les individus d'origine intermédiaire « simple » ont des taux d'accès inférieurs ou égaux au taux d'accès moyen pour chacun des diplômes avec une exception cependant ; leur taux d'accès aux diplômes types BTS est de 14,3% *versus* 13,8% pour l'ensemble de la génération.

Globalement, il apparaît que les individus d'origine plus aisée s'engagent donc dans des études supérieures plus longues. Ceci peut s'expliquer en partie par une plus faible contrainte financière pesant sur leur famille qui est alors en mesure de les soutenir durant un cursus plus long.

Le graphique 3 montre que la polarisation au cours du temps des taux d'accès moyens au niveau Bac+2 et Bac+5 n'est pas homogène selon l'origine sociale des individus. L'augmentation de l'accès aux diplômes supérieurs pour les individus de la génération 1980 d'origine populaire ne concerne que les diplômes de niveau

3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

Bac+2 (qui passe de 10% à 14%), l'accès aux autres niveaux de diplôme reste stable. Pour les individus d'origine intermédiaire le taux d'accès aux diplômes de niveau Bac+2 augmente de quatre points (il passe de 17% à 21%). En revanche l'accès au diplôme de niveau Bac+3 à Bac+5 n'est plus un palier comme pour les individus d'origine populaire ; il tend à se creuser : le taux d'accès au niveau Bac+4 diminue de deux points de pourcentage tandis que les taux d'accès au niveau Bac+3 et Bac+5 augmentent légèrement.

Pour les individus d'origine sociale supérieure, les taux d'accès aux diplômes de niveaux Bac+2, Bac+3 et Bac+5 augmentent légèrement ou restent stables. En revanche, il diminue de deux points pour les diplômes de niveau Bac+4 (il passe de 9% à 7%).

Quand on retient une définition plus fine de l'origine sociale (graphique 4), on remarque que pour les individus d'origine populaire de la génération 1980 par rapport à ceux de la génération 1970, l'augmentation de deux

Tableau 1.
Les différences d'accès aux diplômes selon l'origine sociale (génération 1970)

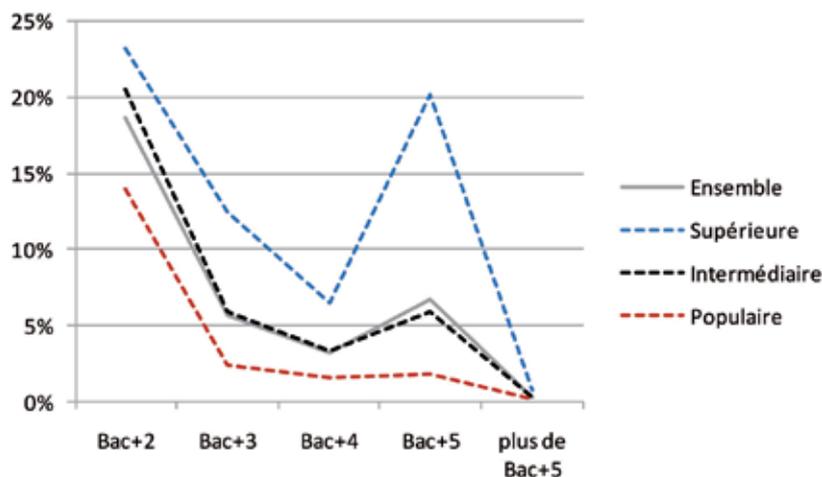
Origine sociale	Part dans la génération	Bac +2			Bac +3			Bac +4	Bac +5			Plus de Bac +5
		Ensemble	Ecoles (a)	Université	Ensemble	Ecoles (b)	Université	Ensemble	Ensemble	Ecoles (c)	Université	
Ensemble	100%	15%	13,8%	1,4%	6%	1,6%	3,9%	4%	6%	2,8%	3,4%	1,6%
Supérieure	16,5%	22%	19,4%	2,8%	12%	4,5%	7,8%	9%	19%	8,6%	10,1%	5,8%
Supérieure marquée	3,8%	19%	17,0%	2,5%	15%	5,8%	9,6%	13%	24%	10,1%	14,1%	8,8%
Supérieure simple	12,8%	23%	20,1%	2,9%	11%	4,1%	7,3%	8%	17%	8,2%	8,9%	4,9%
Intermédiaire	44,0%	17%	15,6%	1,4%	6%	1,5%	4,2%	5%	5%	2,4%	3,0%	1,0%
Intermédiaire marquée	15,7%	20%	18,0%	1,8%	7%	2,1%	5,3%	7%	7%	3,0%	4,1%	1,4%
Intermédiaire simple	28,3%	16%	14,3%	1,2%	5%	1,2%	3,6%	4%	4%	2,1%	2,4%	0,8%
Populaire	39,5%	10%	9,6%	0,9%	2%	0,5%	1,9%	2%	2%	0,8%	1,0%	0,4%
Populaire forte	17,2%	13%	11,7%	0,8%	3%	0,4%	2,1%	2%	2%	0,7%	1,5%	0,3%
Populaire faible	22,3%	9%	7,9%	1,0%	2%	0,5%	1,8%	1%	2%	0,8%	0,7%	0,4%

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.

Champ : individus nés entre 1968 et 1972.

Notes : (a) BTS, DUT/Deust, Technicien du supérieur et diplôme paramédical, (b) Autres Bac+3, (c) Ecoles d'ingénieurs et écoles de commerce.

Graphique 3.
Les différences d'accès aux diplômes selon l'origine sociale (génération 1980)



Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.

Champ : individus nés entre 1978 et 1982.

3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

points de pourcentage des taux d'accès au niveau Bac+2 est quasi homogène. En effet, les individus d'origine populaire respectivement « forte » et « faible » voient leur taux d'accès aux diplômes de niveau Bac+2 augmenter respectivement de quatre points (il passe de 13% à 17%) et de deux points (il passe de 9% à 11%). Par contre au niveau Bac+3, la hiérarchie dans le taux d'accès s'est accentuée, elle a légèrement diminuée pour les individus d'origine populaire « faible » et légèrement augmenté pour les individus d'origine populaire « forte ». Les taux d'accès aux autres niveaux de diplôme ne change presque pas.

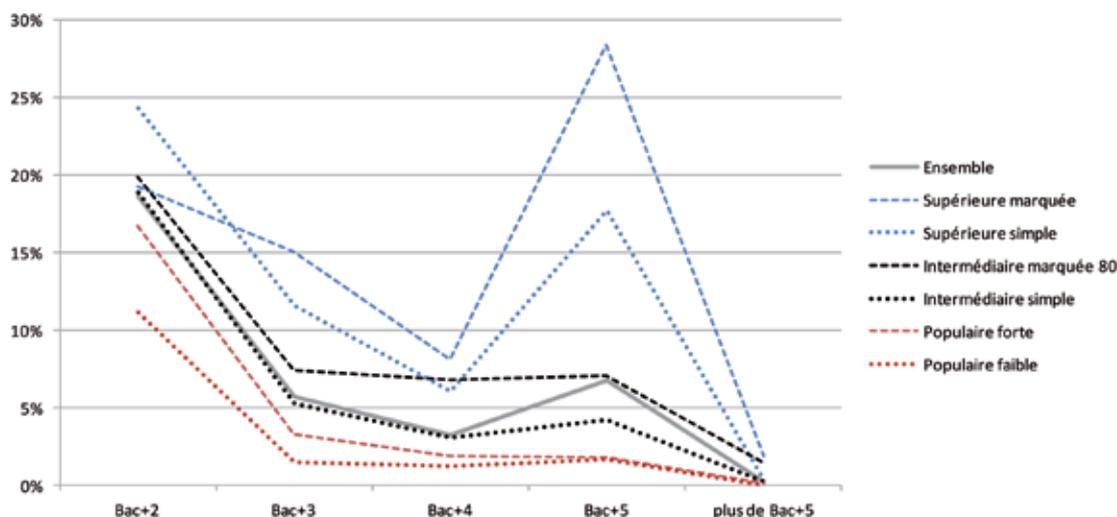
Pour les individus d'origine intermédiaire, on peut noter que la polarisation de l'accès au niveau Bac+2 s'est traduite par une diminution de l'écart entre les individus d'origine intermédiaire modeste « marquée » et « simple » sans véritable changement dans le taux d'accès des premiers²⁴. Leurs taux d'accès aux diplômes de niveau Bac+5 restent inchangés entre les deux générations.

Pour les individus d'origine sociale supérieure, les taux d'accès aux diplômes de niveau Bac+2 restent inchangés et se traduisent toujours par une inversion de la hiérarchie des origines sociale (graphique 4). Au niveau Bac+3, les modifications sont minimales. Cependant, au niveau Bac+4, c'est pour les individus d'origine supérieure « marquée » que le creusement est le plus important puisque le taux d'accès passe de 13% à 8% entre les deux générations ; la diminution est beaucoup plus légère pour les individus d'origine supérieure « simple » puisque le taux d'accès passe de 8% à 7%.

Pour la génération 1980, le profil particulier des individus d'origine sociale supérieure s'est accentué. La différence d'accès entre les niveaux Bac+2 et Bac+5 est plus élevée : il y avait une différence de 4 points pour la génération 1970, elle est de 9 points pour la génération 1980.

Le tableau 2 montre que la hiérarchie déjà observée pour la génération 1970 entre l'origine sociale et les taux d'accès aux diplômes de l'enseignement supérieur est vérifiée pour la génération 1980. Les

Graphique 4.
Les différences d'accès aux diplômes selon l'origine sociale détaillée (génération 1980)



Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.
Champ : individus nés entre 1978 et 1982.

24 - Pour la génération 1970, il y avait un écart de quatre points de pourcentage (20% versus 16%) tandis que pour la génération 1980, cet écart n'était plus que d'un point (20% versus 19%)

3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

Tableau 2.
Les différences d'accès aux diplômes selon l'origine sociale (génération 1980)

Origine sociale	Part dans la génération	Bac +2			Bac +3			Bac +4	Bac +5			Plus de Bac +5
		Ensemble	Ecoles (a)	Université	Ensemble	Ecoles (b)	Université	Ensemble	Ensemble	Ecoles (c)	Université	
Ensemble	100%	19%	17,8%	0,8%	6%	1,2%	4,5%	3%	7%	3,0%	3,8%	0,3%
Supérieure	16,0%	23%	21,8%	1,3%	12%	3,0%	9,4%	7%	20%	10,3%	9,8%	0,8%
Supérieure marquée	3,6%	19%	17,8%	1,5%	15%	3,8%	11,2%	8%	28%	16,6%	11,8%	1,9%
Supérieure simple	12,4%	24%	23,0%	1,3%	12%	2,8%	8,8%	6%	18%	8,5%	9,2%	0,5%
Intermédiaire	48,5%	21%	19,8%	0,7%	6%	1,2%	4,7%	3%	6%	2,3%	3,6%	0,3%
Intermédiaire marquée	17,3%	24%	22,6%	0,8%	7%	1,8%	5,3%	4%	9%	3,8%	5,2%	0,4%
Intermédiaire simple	31,2%	19%	18,2%	0,7%	5%	0,9%	4,4%	3%	4%	1,5%	2,8%	0,3%
Populaire	35,5%	14%	13,2%	0,7%	2%	0,4%	2,0%	2%	2%	0,6%	1,2%	0,1%
Populaire forte	17,9%	17%	16,0%	0,7%	3%	0,6%	2,7%	2%	2%	0,5%	1,4%	0,2%
Populaire faible	17,6%	11%	10,4%	0,7%	1%	0,1%	1,4%	1%	2%	0,7%	1,0%	0,0%

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee)-calcul EDHEC.

Champ : individus nés entre 1978 et 1982.

Notes : (a) BTS, DUT/Deust, Technicien du supérieur et diplôme paramédical, (b) Autres Bac+3, (c) Ecoles d'ingénieurs et écoles de commerce.

individus d'origine populaire ont un taux d'accès inférieur à la moyenne quel que soit le niveau et le type de diplôme retenu. De même, les individus d'origine intermédiaire « simple » de la génération 1980 ont, comme ceux de la génération 1970 des taux d'accès inférieurs ou égaux au taux d'accès moyen pour l'ensemble des diplômés²⁵.

Si l'on considère que les établissements d'élite de l'enseignement supérieur sont constitués par les écoles de niveau Bac+5 (écoles d'ingénieurs et écoles de commerce), on note que le taux d'accès à ce type de diplôme a augmenté de 0,2 point en passant de 2,8% à 3% entre les deux générations (tableaux 1 et 2). La tendance n'est cependant pas la même pour les deux types de diplômes qui composent cette catégorie (tableau 3). En effet, les taux d'accès aux écoles d'ingénieurs augmentent (de 1,9% à 2,3%) et ceux aux écoles de commerce diminuent légèrement (de 0,8% à 0,7%). Ce diagnostic peut être affiné sur la base d'une variable de l'origine sociale en 6 modalités.

Pour les écoles d'ingénieurs, entre les deux générations le taux d'accès relatif a augmenté pour les individus d'origine supérieure « marquée » et « simple », ainsi que pour les individus d'origine intermédiaire « marquée ». Il s'est détérioré pour les autres. Pour les écoles de commerce, au-delà de la stabilité apparente des taux d'accès calculés sur la base d'une spécification agrégée de l'origine sociale, il apparaît que le taux d'accès relatif s'est amélioré pour les individus d'origine supérieure « marquée »²⁶ ainsi que pour les individus d'origine intermédiaire « marquée »²⁷ et s'est détérioré pour les autres catégories. Néanmoins, la catégorie d'origine supérieure « simple » demeure surreprésentée²⁸.

Au cours du temps, il semble donc que l'accès plus large des nouvelles générations au niveau Bac+2 a conduit à un rattrapage relatif des diplômés d'origines populaire et intermédiaire par rapport aux individus d'origine sociale supérieure à ce niveau de diplôme. Ces modifications dans les modes d'accès au supérieur selon l'origine sociale

25 - On observe cependant la même exception que pour la génération 1970 : le taux d'accès aux diplômes de types BTS, mais ce taux d'accès atteint désormais 18,2% versus 17,8% pour l'ensemble de la génération.

26 - Il passe alors de 3,1% à 4,6% soit d'un niveau représentant 3,7 fois le taux moyen à un niveau représentant 6,5 fois le taux moyen.

27 - Il passe alors de 1,1% à 1,2% soit d'un niveau représentant 1,3 fois le taux moyen à un niveau représentant 1,7 fois le taux moyen.

28 - Le taux d'accès passe alors de 2,6% à 1,6% soit d'un niveau représentant 3,1 fois le taux moyen à un niveau représentant 2,3 fois le taux moyen seulement.

3. L'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale

laissent inchangée une des principales caractéristiques du système français à savoir une très large surreprésentation des individus d'origine sociale supérieure dans les diplômes de niveau Bac+5. Entre la génération 1970 et la génération 1980, on assiste même à une plus forte représentation relative des diplômés d'origine sociale supérieure « marquée » dans les cursus d'ingénieurs et d'école de commerce. Du point de vue de l'équité fiscale, ce phénomène est préoccupant dans la mesure où les formations les plus coûteuses pour la collectivité se trouvent au niveau Bac+5. Ces résultats sont un indice d'une corrélation renforcée au cours du temps entre niveau de subventions publiques pour l'enseignement supérieur et origine sociale aisée.

Tableau 3.
Evolution des différences d'accès aux grandes écoles selon l'origine sociale (Génération 1970 et 1980)

Origine sociale	Ecoles d'ingénieurs		Ecoles de commerce	
	Génération 1970	Génération 1980	Génération 1970	Génération 1980
Ensemble	1,9%	2,3%	0,8%	0,7%
Supérieure	5,9%	8,0%	2,7%	2,3%
Supérieure marquée	7,0%	12,0%	3,1%	4,6%
Supérieure simple	5,6%	6,9%	2,6%	1,6%
Intermédiaire	1,7%	1,7%	0,7%	0,6%
Intermédiaire marquée	1,9%	2,5%	1,1%	1,2%
Intermédiaire simple	1,6%	1,2%	0,5%	0,3%
Populaire	0,6%	0,4%	0,2%	0,1%
Populaire forte	0,5%	0,3%	0,2%	0,2%
Populaire faible	0,6%	0,6%	0,2%	0,1%

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee)-calcul EDHEC.
Champ : individus nés entre 1968 et 1972, et ceux nés entre 1978 et 1982.

4. Les rendements selon l'origine sociale varient dans une fourchette relativement étroite

Pour les individus qui accèdent à l'enseignement supérieur, le rendement moyen est de 15,2%. Le rendement médian quant à lui, se fixe à 11,6% soit une différence de 3,6 points qui indique une asymétrie de la distribution (tableau 4). La variabilité des rendements selon l'origine sociale est plus forte sur le rendement moyen que sur le rendement médian. En effet, le rendement moyen connaît un écart maximum de deux points ; il s'agit alors de la différence entre les diplômés d'origine supérieure (14,5%) et les diplômés d'origine populaire « forte » (16,5%). Le rendement médian quant à lui connaît un écart maximum de 1,2 point : il s'agit alors de la différence entre les diplômés d'origine intermédiaire « marquée » (11,6%) et les diplômés d'origine populaire « faible » (10,8%).

Ces différences reflètent largement des effets de composition dans le mode d'accès à l'enseignement supérieur. Néanmoins il est intéressant de noter trois choses.

Tout d'abord, les diplômés surreprésentés dans les rendements les plus faibles (le premier quartile de rendement) sont les diplômés d'origine populaire « faible ». Il s'agit de la seule origine sociale surreprésentée : 29% d'entre eux sont présents dans le premier quartile alors que ce taux n'est supérieur à 25% pour aucune autre catégorie (tableau 4). Ceci s'explique par un accès relativement moins important que pour les autres catégories aux diplômes professionnels de niveau Bac+2 (alors que les taux d'accès sont plus proches des diplômés d'origine populaire « forte » aux autres niveaux de diplôme²⁹), mais également un effet négatif sur les salaires significatif et parfois plus grand que pour les diplômés d'origine populaire « forte » comme dans le cas des diplômés d'écoles d'ingénieurs (cf. Annexe, tableau A1).

Ensuite, les diplômés les moins avantagés socialement valorisent mieux leurs diplômes quand leurs rendements sont plutôt élevés. En effet, la différence

Tableau 4.
Les rendements des diplômés selon l'origine sociale

Origine sociale	Part de diplômés du supérieur	TRI moyen	TRI médian	Part dans le premier quartile de rendement		Part dans le dernier quartile de rendement	
				dans la génération de diplômés (a)	pour l'origine sociale concernée (b)	dans la génération de diplômés	pour l'origine sociale concernée
Ensemble	100%	15,2%	11,6%	25%	25%	25%	25%
Supérieure	34%	14,5%	11,4%	8%	24%	8%	24%
Supérieure marquée	9%	14,5%	11,6%	2%	23%	2%	25%
Supérieure simple	25%	14,5%	11,3%	6%	25%	6%	24%
Intermédiaire	46%	15,4%	11,7%	11%	25%	12%	26%
Intermédiaire marquée	20%	15,5%	12,0%	5%	24%	5%	26%
Intermédiaire simple	25%	15,3%	11,5%	6%	25%	7%	26%
Populaire	20%	16,0%	11,5%	5%	26%	5%	27%
Populaire forte	10%	16,5%	12,3%	2%	23%	3%	28%
Populaire faible	10%	15,5%	10,8%	3%	29%	3%	26%

Source : GAMEO (EDHEC).
Champ : génération 1970.

Lecture : (a) Les diplômés du supérieur d'origine sociale supérieure présents dans le premier quartile des rendements (de l'ensemble des diplômés) représentent 8% de la population (b) 24% des diplômés d'origine sociale supérieure appartiennent au premier quartile de rendements de l'ensemble des diplômés du supérieur.

4. Les rendements selon l'origine sociale varient dans une fourchette relativement étroite

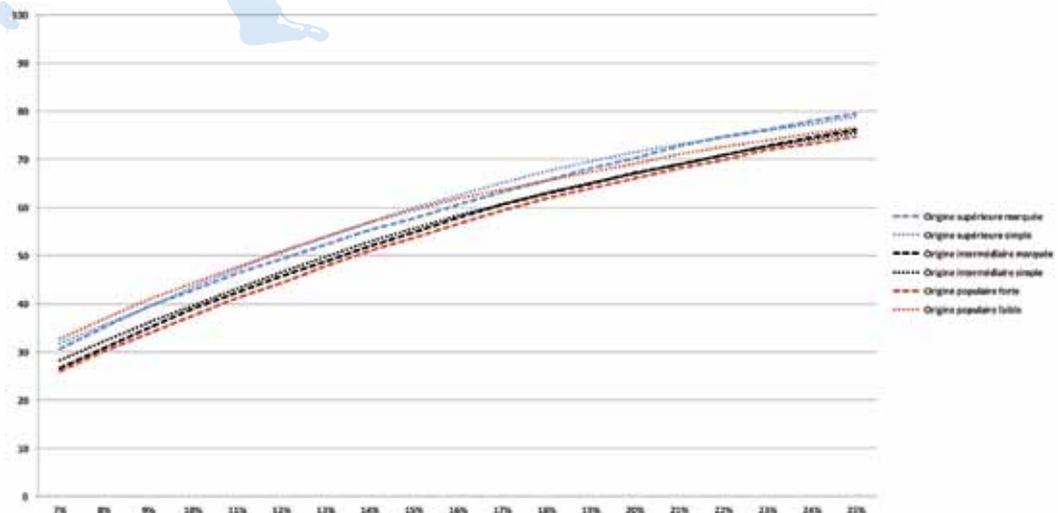
entre le taux de rendement moyen et le taux de rendement médian présente une « hiérarchie inversée » des origines sociales : elle est de 3,1 points pour les diplômés d'origine sociale supérieure « marquée » et de 4,7 points pour les diplômés d'origine populaire « faible ». On notera ainsi que les diplômés d'origine populaire (et plus particulièrement les diplômés d'origine populaire « forte ») sont surreprésentés dans le dernier quartile des rendements (tableau 4) ; alors que seuls les diplômés d'origine supérieure (et plus particulièrement les diplômés d'origine supérieure « simple ») sont sous-représentés dans les rendements les plus élevés.

Enfin, ces effets ne sont pas homogènes pour tous les niveaux de diplôme. Le graphique 5 montre que les diplômés de niveau Bac+2 d'origine populaire « faible » et d'origine supérieure sont surreprésentés dans le bas de la distribution des rendements³⁰, mais que seuls les diplômés d'origine populaire « faible » ont une distribution des taux de rendement qui connaît une

concentration sur les grandes valeurs plus forte que celle des diplômés d'origine supérieure³¹. A contrario, au niveau Bac+5 (graphique 6) la hiérarchie des rendements selon l'origine sociale reste inchangée tout au long de la distribution : les diplômés d'origine supérieure « marquée » ont une distribution des taux de rendement qui présente la plus grande concentration sur les valeurs élevées, suivis par les diplômés d'origine supérieure « simple » et ceux d'origine intermédiaire « marquée », puis les diplômés d'origine populaire (qui connaît une déformation marquée à partir de la médiane³²), tandis que la concentration des rendements sur les grandes valeurs est plus faible pour les diplômés d'origine intermédiaire « marquée ».

Comme le rendement médian varie fortement suivant le diplôme obtenu (Courtioux, 2010), il apparaît intéressant d'analyser l'effet de l'origine sociale sur cet indicateur de valeur centrale. L'impact de l'origine sociale sur le rendement médian dépend alors à la fois des modes différenciés

Graphique 5. Extrait* de la fonction de répartition des rendements pour les niveaux Bac+2 selon l'origine sociale entre le premier et le dernier quartiles.



Source : GAMEO (EDHEC).
Champ : génération 1970.

Note : (*) extrait entre le 1er (7%) et le 3ème quartile (25%).

Lecture : 54% des diplômés Bac+2 d'origine populaire « forte » (axe des ordonnées) ont un TRI inférieur ou égal à 15% (axe des abscisses). Plus la courbe est basse, plus la probabilité de rendements élevés est grande.

30 - C'est la courbe la plus élevée à gauche dans le graphique 5.

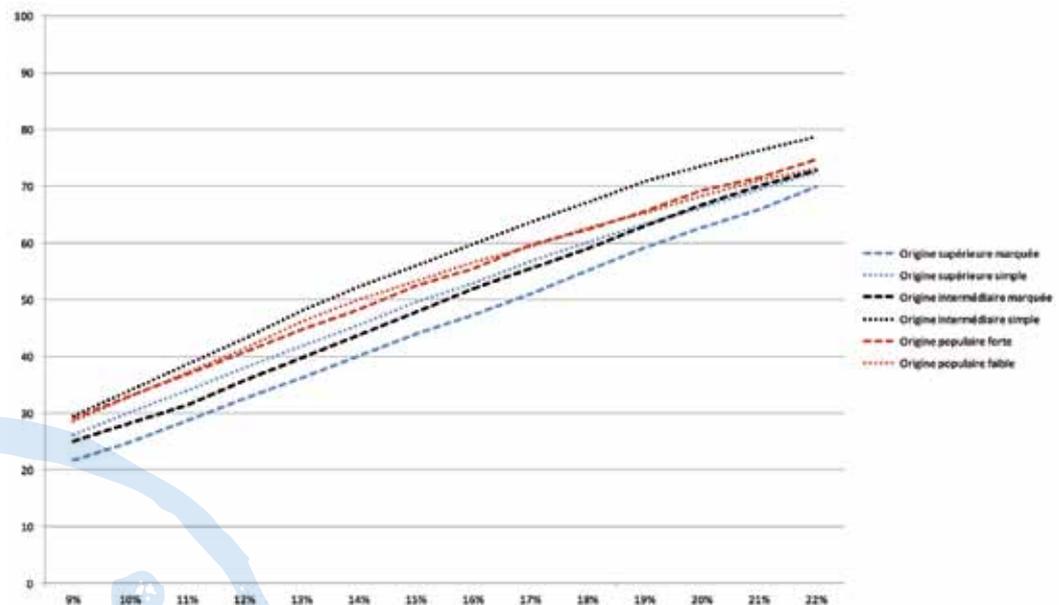
31 - La courbe croise celles des diplômés d'origine sociale supérieure

32 - Les courbes rouges convergent vers les courbes des diplômés d'origine intermédiaire « marquée » et des diplômés d'origine supérieure « simple » dans la partie droite du graphique 7.

4. Les rendements selon l'origine sociale varient dans une fourchette relativement étroite

Graphique 6.

Extrait* de la fonction de répartition des rendements pour les niveaux Bac+5 selon l'origine sociale entre le premier et le dernier quartiles.



Source : GAMEO (EDHEC).

Champ : génération 1970.

Note : (*) extrait entre le 1er (9%) et le 3ème quartile (22%).

Lecture : 25% des diplômés Bac+5 d'origine supérieure « marquée » (axe des ordonnées) ont un TRI inférieur ou égal à 10% (axe des abscisses). Plus la courbe est basse, plus la probabilité de rendements élevés est grande.

d'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine sociale, mais également à diplôme donné des effets spécifiques de l'origine sociale sur les salaires et le risque de chômage.

Nos résultats montrent que l'origine sociale joue relativement peu sur les écarts de rendements entre diplômés du supérieur comparé notamment au niveau de diplôme ou au cursus suivi. En effet, il convient de noter que les écarts de rendements médians des diplômés selon leur origine sociale sont assez faibles : de l'ordre de 0,3 point de pourcentage quand on retient une spécification à trois niveaux de l'origine sociale et de l'ordre de 1,5 point lorsque l'on retient une spécification détaillée³³. A l'inverse, indépendamment de l'origine sociale et selon le niveau de diplôme les rendements médians varient dans une fourchette de 6,6 points (graphique 7) et selon le type de diplôme dans une fourchette de 12,4 points (tableau 5). Paradoxalement,

à un niveau agrégé et sans tenir compte de la spécificité d'accès à l'enseignement supérieur des individus d'origines sociales diverses, l'ordonnancement observé jusqu'à présent ne l'est plus : le rendement médian des diplômés du supérieur d'origine intermédiaire est de 11,7%, suivi par celui des diplômés d'origine populaire (11,5%) lui même suivi de près par celui des diplômés d'origine sociale supérieure (11,4%). Une définition plus fine de l'origine sociale remet également en cause l'idée d'un effet ordonné de l'origine sociale sur les rendements médians des diplômés de l'enseignement supérieur pris dans leur ensemble : elle éclate notamment la catégorie origine sociale populaire aux deux extrêmes de la hiérarchie des rendements médians³⁴.

La composition des modes d'accès différenciés à l'enseignement supérieur (type de diplôme, nombre d'années d'études) peut expliquer en partie cette hiérarchie apparente. En effet, un contrôle du rendement médian par

33 - Suivant le niveau de diplôme, les écarts de rendements médians entre les diplômés varient entre 0,6 et 1,6 point de pourcentage soit un écart maximum proche de l'ordre de grandeur pour les diplômés pris dans leur ensemble.

34 - En effet le rendement le plus élevé est celui des diplômés d'origine populaire « forte » (12,3%) suivi de ceux d'origine intermédiaire « marquée » (12%) et de ceux d'origine supérieure « marquée » (11,6%). Les autres diplômés ont un niveau de rendement médian inférieur à celui de la population de diplômés prise dans son ensemble : les diplômés d'origine intermédiaire « simple » (12,5%) sont suivis des diplômés d'origine supérieure « simple » (11,3%) et des diplômés d'origine populaire « faible » (10,8%).

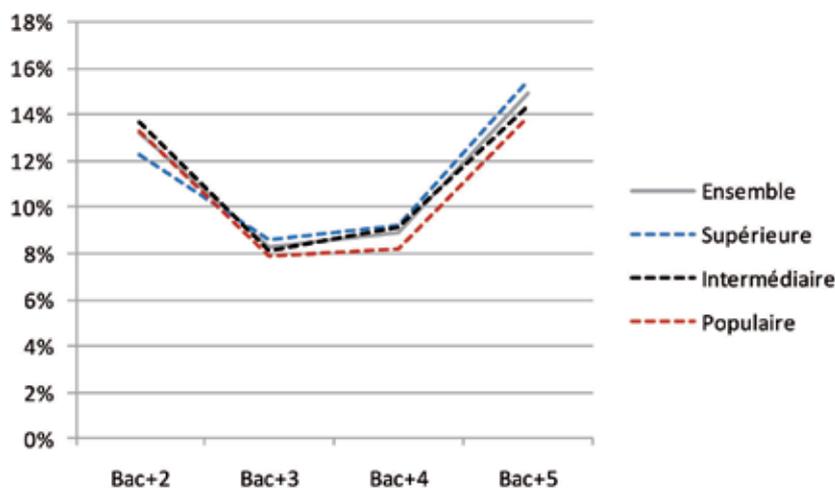
4. Les rendements selon l'origine sociale varient dans une fourchette relativement étroite

Le niveau de diplôme permet de retrouver la hiérarchie usuelle entre origines sociales à partir du niveau Bac+3. À partir du niveau Bac+3, le rendement médian d'un diplômé d'origine sociale supérieure est systématiquement plus élevé que celui d'un diplômé d'origine intermédiaire qui est lui-même systématiquement plus élevé que celui d'un diplômé d'origine populaire. Cependant, au niveau Bac+2 la hiérarchie est modifiée : les diplômés d'origine intermédiaire ont les rendements les plus élevés (13,7%) suivi par les diplômés d'origine populaire (13,3%) et les diplômés d'origine supérieure (12,3%). Cette spécificité de la hiérarchie des rendements selon l'origine sociale à niveau Bac+2 est indépendante du type de diplôme obtenu : en effet cette hiérarchie est vérifiée pour les diplômes types BTS mais également pour l'Université. En revanche la hiérarchie homogène et ordonnée des rendements selon l'origine sociale par niveau de diplôme à partir de Bac+3, est le fruit de l'agrégation de deux hiérarchies hétérogènes par type de diplôme. En effet si pour les diplômes de type universitaire cette hiérarchie est maintenue, pour les diplômes d'écoles³⁵, cette hiérarchie n'est pas conservée : pour les diplômes d'école

de niveau Bac+3 la hiérarchie est inversée, tandis que pour les diplômés d'école de niveau Bac+5, le rendement des diplômés d'origine populaire (20,2%) est légèrement plus élevé que celui des diplômés d'origine sociale supérieure (20,1%) qui est lui-même plus élevé que celui des diplômés d'origine intermédiaire (18,6%).

Par ailleurs avec une spécification plus détaillée de l'origine sociale, on retrouve sensiblement le même profil de la hiérarchie des rendements médians selon le niveau de diplôme qu'avec un niveau moins fin de l'origine sociale ; à savoir un avantage des diplômés d'origine sociale supérieure à partir de niveau Bac+3. En effet, à partir de ce niveau, une hiérarchie des rendements place en premier les diplômés d'origine sociale supérieure « marquée » et supérieure « simple » même s'il n'y pas d'ordonnement stable³⁶ au détriment parfois des classes populaires « forte » et « faible »³⁷. De même, le niveau Bac+2 est caractérisé par un rendement médian plus faible des diplômés d'origine sociale supérieure « marquée » et « simple »³⁸ (tableau 5).

Graphique 7.
Médiane des taux de rendement de l'enseignement supérieur (par niveau de diplôme)



Source : GAMEO (EDHEC).
Champ : génération 1970.

35 - C'est-à-dire les diplômés de niveau Bac+3 non universitaires d'une part et les diplômés d'ingénieurs et d'écoles de commerce d'autre part (cf. tableau 5).

36 - Par exemple au niveau Bac+4 et Bac+5 les diplômés d'origine intermédiaire « marquée » ont un rendement médian supérieur à celui des diplômés d'origine supérieure « simple ».

37 - Par exemple au niveau Bac+3 le rendement des diplômés d'origine populaire faible est plus élevé que celui des diplômés d'origine populaire « forte » et d'origine intermédiaire « simple ». À niveau Bac+4, les diplômés d'origine populaire « forte » ont un rendement médian plus élevé notamment que celui des diplômés d'origine supérieure « simple ».

38 - Mais avec cette spécification détaillée de l'origine sociale, les diplômés d'origine populaire « faible » ont un rendement médian égal à celui des diplômés d'origine supérieure « simple », tandis que les diplômés d'origine populaire « forte » ont un rendement médian supérieur aux diplômés d'origine intermédiaire « simple ».

4. Les rendements selon l'origine sociale varient dans une fourchette relativement étroite

Tableau 5.
Médianes des taux de rendement selon l'origine sociale (par type de diplôme)

Origine sociale	Part dans la génération	Bac +2			Bac +3			Bac +4	Bac +5			Plus de Bac +5
		Ensemble	Ecoles (a)	Université	Ensemble	Ecoles (b)	Université	Ensemble	Ensemble	Ecoles (c)	Université	
Ensemble	100%	13,2%	13,9%	7,2%	8,3%	11,7%	7,2%	8,9%	14,9%	19,6%	12,3%	9,2%
Supérieure	16,0%	12,3%	13,2%	6,5%	8,6%	11,3%	7,4%	9,2%	15,5%	20,1%	12,6%	9,4%
Supérieure marquée	3,6%	12,7%	13,6%	6,7%	8,9%	10,9%	7,7%	9,7%	16,5%	21,6%	13,6%	9,5%
Supérieure simple	12,4%	12,2%	13,1%	6,3%	8,5%	11,4%	7,3%	8,9%	15,1%	19,5%	12,2%	9,2%
Intermédiaire	48,5%	13,7%	14,2%	8,1%	8,1%	11,7%	7,2%	9,1%	14,4%	18,6%	12,1%	8,9%
Intermédiaire marquée	17,3%	13,9%	14,4%	9,0%	8,4%	12,8%	7,1%	9,7%	15,6%	20,0%	13,2%	9,0%
Intermédiaire simple	31,2%	13,6%	14,0%	7,1%	8,0%	10,9%	7,2%	8,6%	13,4%	17,5%	11,3%	8,7%
Populaire	35,5%	13,3%	13,8%	6,9%	7,9%	13,7%	6,8%	8,2%	13,9%	20,2%	11,2%	8,8%
Populaire forte	17,9%	14,2%	14,4%	9,8%	7,6%	13,7%	6,6%	9,1%	14,1%	22,1%	11,6%	8,8%
Populaire faible	17,6%	12,2%	13,1%	5,3%	8,1%	13,8%	7,0%	7,2%	13,7%	18,9%	10,9%	8,8%

Source : GAMEO (EDHEC).

Champ : génération 1970.

Notes : (a) BTS, DUT/Deust, Technicien du supérieur et diplôme paramédical, (b) Autres Bac+3, (c) Ecoles d'ingénieurs et écoles de commerce.

L'écart des rendements entre les diplômés de l'enseignement supérieur selon leur origine peut être exploré avec un degré de détail de l'origine sociale plus grand : plus l'origine sociale est détaillée plus les écarts sont importants. Par niveau de diplôme, les écarts de rendements médians entre origines sociales (niveau agrégé) varient dans une fourchette de 0,6 à 1,6 point de pourcentage selon le niveau de diplôme considéré. Par type de diplôme, on retrouve *grosso modo* la même fourchette³⁹. Lorsque l'on retient une définition fine de l'origine sociale, les rendements médians selon l'origine sociale se trouvent alors dans une fourchette plus importante qui varie entre 0,8 et 3,1 points. Ils se situent dans une fourchette entre 1,1 et 4,6 points quand on contrôle par type de diplôme.

Il est intéressant de noter que les types de diplômes pour lesquels ces écarts de rendements médians entre origines sociales sont les plus forts concernent les grandes écoles de niveau Bac+5 (4,6 points) et les diplômes universitaires de

niveau Bac+2 (4,5 points). Ses écarts maximum correspondent à des hiérarchies des rendements selon l'origine sociale très différentes. Dans le cas des diplômes universitaires de niveau Bac+2, ce sont les diplômés d'origine populaire « forte » qui sont en haut de la hiérarchie (9%) et les diplômés d'origine populaire « faible » qui sont dans le bas (5,3%). Dans le cas des diplômes de grandes écoles, ce sont les diplômés d'origine populaire « forte » qui sont en haut de la hiérarchie (22,1%) et les diplômés d'origine intermédiaire « simple » qui sont dans le bas (17,5%).

A ce niveau de détail du diplôme, une inversion de la hiérarchie entre les classes populaires et les classes intermédiaires ne s'explique pas par un effet propre (c'est-à-dire toutes choses égales par ailleurs) de l'origine sociale sur les salaires⁴⁰ mais en partie par d'autres facteurs comme le secteur d'activité choisi (pour ces types de diplôme les secteurs les plus rémunérateurs sont l'Énergie, la Finance et le secteur manufacturier) et par la trajectoire des diplômés sur le marché du travail (pour ces

39 - La fourchette est élargie à 2,4 point de pourcentage si on inclut les autres diplômes de niveau Bac+3 qui représentent environ 0,5% de la génération née en 1970.

40 - Le tableau A1 en annexe montre que cet effet propre respecte la hiérarchie intuitive entre les origines sociales.

4. Les rendements selon l'origine sociale varient dans une fourchette relativement étroite

types de diplôme, le fait d'avoir un emploi public toute chose égale par ailleurs, se traduit par un niveau de salaire moyen plus élevé⁴¹). Ces effets apparaissent cependant relativement difficiles à décrire, car ils croisent des effets de genre de diplôme et d'origine sociale sur de petites populations. Toutefois, on peut noter que pour les hommes ingénieurs (qui constituent la part la plus importante des diplômés des grandes écoles), les diplômés d'origine populaire « forte » sont plus nombreux que les diplômés d'origine populaire « faible » à travailler dans le secteur manufacturier, l'énergie et la finance (53% *versus* 38%) qui rémunèrent mieux en moyenne à ce niveau de diplôme. Ceci contribue à expliquer les différences de rendement pour les diplômés des grandes écoles entre ceux d'origine populaire « forte » et ceux d'origine populaire « simple » (tableau 5)⁴².

41 - Cet effet de statut positif est annulé lorsque l'on tient compte du secteur d'activité d'un grand nombre de fonctionnaires (l'administration) cf. tableau A1 en annexe.

42 - Il convient cependant de noter qu'un effet contraire joue pour les hommes diplômés d'école de commerce et pour les femmes ingénieurs même si cet effet ne peut pas être considéré comme robuste compte tenu de la taille de l'échantillon disponible (cf. Annexe, tableaux A7 et A8).

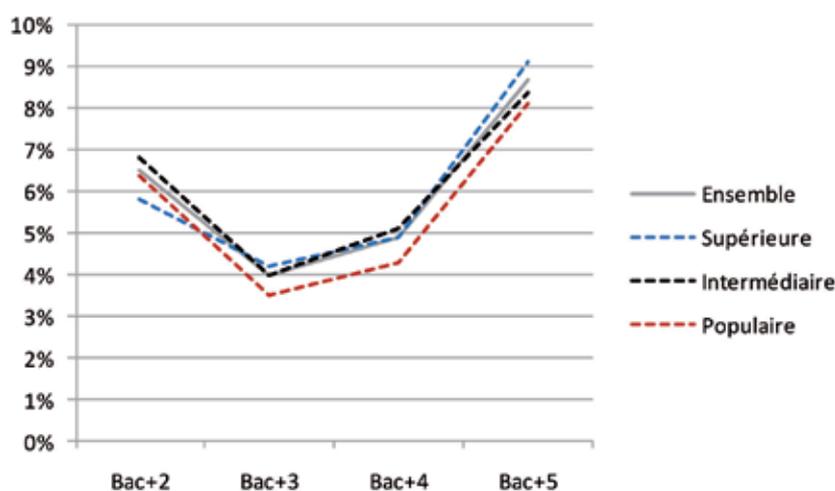
5. Un effet de l'origine sociale sur les risques de faible valorisation très resserré

On peut retenir comme indicateur d'un risque de faible valorisation du diplôme le premier quartile (P25) de la distribution des rendements : il indique que 75% de la population concernée à un rendement supérieur à ce niveau. Pour l'ensemble des diplômés de la génération 1970, on estime ce premier quartile à 5,9%. Entre les différentes origines sociales, les écarts de niveau de rendement correspondant à un risque de faible valorisation varient dans une fourchette comparable au cas des rendements médians lorsque l'on retient une spécification de l'origine sociale à trois niveaux⁴³. Cette relative stabilité des écarts de rendements entre origines sociales devient proportionnellement plus importante à ce niveau de risque de valorisation, car les écarts entre niveaux de diplôme et types de diplôme se sont réduits⁴⁴. Par ailleurs, à ce point de la distribution des rendements, on retrouve la hiérarchie sociale habituelle entre les diplômés. En effet, le premier quartile se situe à 6% pour les diplômés d'origine sociale supérieure et pour ceux d'origine intermédiaire ; il se fixe à 5,7% pour les diplômés d'origine populaire. Lorsque l'on retient une spécification de l'origine

sociale plus détaillée, les écarts de quartiles de rendements selon l'origine sociale apparaissent moins importants que dans le cas des médianes⁴⁵ et ne sont pas ordonnés. En effet, le quartile le plus élevé est celui des diplômés d'origine supérieure « marquée » et les diplômés d'origine populaire « forte » (6,3%) puis les diplômés d'origine sociale intermédiaire « marquée » (6,2%), suivis par les diplômés d'origine sociale supérieure « simple » (5,9%), puis les diplômés d'origine sociale intermédiaire « simple » (5,8%) et enfin les diplômés d'origine populaire « faible » (5,2%). Il apparaît dès lors nécessaire de contrôler les écarts entre origines sociales par le niveau et le type de diplôme.

Lorsque l'on contrôle par le niveau de diplôme, on retrouve un profil de hiérarchisation selon l'origine sociale des diplômés semblable à celui déjà évoqué dans le cas des médianes de rendement (graphique 8). Les diplômés d'origine populaire ont un premier quartile de rendement plus faible que celui des diplômés pris dans leur ensemble à l'exception du niveau Bac+2 où les diplômés d'origine supérieure ont un rendement plus faible

Graphique 8.
Premier quartile des taux de rendement de l'enseignement supérieur (par niveau de diplôme)



Source : GAMEO (EDHEC).
Champ : génération 1970.

43 - Pour la médiane comme pour le premier quartile, les écarts sont de l'ordre de 0,3 point de pourcentage quand on utilise une classification de l'origine sociale à trois niveaux et 1,1 point de pourcentage quand on utilise une classification détaillée de l'origine sociale (6 niveaux).

44 - Pour les niveaux de diplôme ils passent de 6,6 points (médiane) à 2,3 points (P25). Pour les types de diplôme ils passent de 12,4 points (médiane) à 10,8 points (P25).

45 - D'une différence maximale de 1,5 point dans le cas des médianes (cf. supra) on passe à une différence maximale de 1,1 point.

5. Un effet de l'origine sociale sur les risques de faible valorisation très resserré

que celui des diplômés d'origine populaire. Globalement les positions des courbes de la médiane des rendements selon l'origine sociale (graphique 7) et celles des premiers quartiles sont proches.

Par ailleurs, les écarts de rendements apparaissent plus réduits que dans le cas des rendements médians ce qui indique que l'influence de l'origine sociale est moins importante pour les risques de faible valorisation. A niveau de diplôme, l'écart maximum entre les quartiles de rendement varie dans une fourchette de 0,4 à 1 point de pourcentage. En revanche, lorsque l'on contrôle également par le type de diplôme (diplôme universitaire *versus* écoles et grandes écoles) les écarts sur le premier quartile entre origines sociales s'accroissent légèrement ; ils varient alors entre 0,4 et 1,2 point de pourcentage⁴⁶.

Les écarts de rendements entre origines sociales ont donc tendance à s'atténuer pour les niveaux de rendements correspondant à des risques de faible valorisation des études. Deux interprétations complémentaires de ce résultat sont possibles.

- On peut considérer que les diplômes donnent un niveau de formation qui « garantit » un certain niveau d'insertion sur le marché du travail en cas de début de carrière poussif, ce qui atténue les effets de l'origine sociale. Un indice nous montre que cet effet est susceptible de jouer. En effet, les diplômés universitaires plus généraux et donc moins susceptibles de garantir une compétence directement utilisable sur le marché du travail de niveau Bac+5 connaissent également l'écart de quartiles de rendements entre origines sociales le plus élevé (1,2 points). Dans ce cadre, les diplômés d'origine sociale supérieure sont les plus favorisés (7,6%) et les diplômés d'origine populaire les moins favorisés (6,4%). A même niveau de

diplôme mais pour les écoles de commerce et d'ingénieurs l'écart de quartiles de rendements entre diplômés de différentes origines sociales est d'un point. Il oppose les catégories supérieures à une extrémité de la distribution (13,5%) aux catégories intermédiaires placées à l'autre extrémité de la distribution (12,5%).

- On peut également penser que ce phénomène est le fruit d'un processus d'auto-sélection des étudiants qui s'effectue en amont : les étudiants d'origine sociale supérieure qui connaissent les plus forts risques de faible valorisation (parce qu'ils ne sont pas « doués » ou bien qu'ils n'ont pas de « goût pour les études ») ne se limitent pas nécessairement dans la poursuite de leurs études, tandis que parmi les étudiants d'origine sociale plus modeste ceux qui ont un risque de faible valorisation élevé renoncent à poursuivre leurs études pour ne pas être une charge pour leur famille, pendant leur cursus par exemple. Sous l'hypothèse d'une répartition homogène des « talents » entre les différentes origines sociales, une telle forme d'auto-sélection peut expliquer ce phénomène. Au regard des différences de taux d'accès aux différents diplômes selon l'origine sociale, on peut penser que le deuxième effet constitue un élément d'explication important. En effet, les diplômés d'origine supérieure sont largement surreprésentés au niveau Bac+5, et beaucoup moins surreprésentés au niveau Bac+2 (cf. *supra*). A « talents » donnés, on peut penser que les étudiants d'origine sociale supérieure peuvent plus facilement prendre le risque de poursuivre des études longues même si le taux de rendement des formations courtes (type BTS) sont plutôt élevés.

Comme dans le cas de la médiane, lorsque l'on contrôle par le niveau de diplôme, les écarts sur les quartiles de rendement

46 - Comme dans le cas de la médiane, nous avons exclu de la comparaison les écoles de type Bac+3 pour lesquels l'écart de rendement entre origines sociales est plus élevé (1,4 points de pourcentage).

5. Un effet de l'origine sociale sur les risques de faible valorisation très resserré

selon l'origine sociale augmentent. Selon les diplômes, ils varient entre 0,8 et 2,3 points de pourcentage. L'écart le plus fort se situe au niveau Bac+5 et oppose les diplômés d'origine sociale supérieure « marquée » (10,1%) aux diplômés d'origine populaire « forte » (7,8%). Au niveau Bac+4, il y a également un écart fort (deux points) qui oppose les diplômés d'origine intermédiaire « marquée » (5,5%) aux diplômés d'origine populaire « faible » (3,5%). Lorsque l'on contrôle par le type de diplôme, les écarts sur les quartiles de rendements entre les diverses origines sociales peuvent être encore plus importants puisqu'ils varient entre 0,8 et 4 points de pourcentage ; ils restent cependant en deçà des écarts observés sur les médianes⁴⁷. Les écarts les plus élevés concernent d'abord les diplômes des grandes écoles⁴⁸, ils opposent les diplômés d'origine supérieure « marquée » (15,6%) aux diplômés d'origine populaire « faible » (11,6%). Entre ces deux extrêmes, l'ordre des catégories d'origine sociale n'est pas linéaire : les diplômés d'origine supérieure « marquée » sont suivis des diplômés

d'origine populaire « forte » (15,4%), puis des diplômés d'origine intermédiaire « marquée » (13,7%), puis des diplômés d'origine supérieure « simple » (12,7%) et des diplômés d'origine intermédiaire « simple » (11,7%) puis d'origine populaire « faible » (11,6%).

Tableau 6.
Premier quartile de rendements selon l'origine sociale (par type de diplôme)

Origine sociale	Part dans la génération	Bac +2			Bac +3			Bac +4	Bac +5			Plus de Bac +5
		Ensemble	Ecoles (a)	Université	Ensemble	Ecoles (b)	Université	Ensemble	Ensemble	Ecoles (c)	Université	
Ensemble	100%	6,5%	7,1%	2,2%	4,0%	6,4%	3,3%	4,9%	8,7%	13,0%	7,1%	6,1%
Supérieure	16,0%	5,8%	6,7%	1,7%	4,2%	6,2%	3,3%	4,9%	9,1%	13,5%	7,6%	6,2%
Supérieure marquée	3,6%	6,2%	7,0%	2,1%	4,3%	6,1%	3,6%	5,1%	10,1%	15,6%	8,2%	6,2%
Supérieure simple	12,4%	5,7%	6,6%	1,5%	4,1%	6,2%	3,2%	4,8%	8,9%	12,7%	7,2%	6,2%
Intermédiaire	48,5%	6,8%	7,3%	2,8%	4,0%	6,5%	3,5%	5,1%	8,4%	12,5%	6,9%	5,8%
Intermédiaire marquée	17,3%	7,1%	7,5%	3,6%	4,2%	7,3%	3,6%	5,5%	9,1%	13,7%	7,4%	6,1%
Intermédiaire simple	31,2%	6,6%	7,2%	2,2%	3,9%	5,8%	3,4%	4,6%	8,0%	11,7%	6,5%	5,7%
Populaire	35,5%	6,4%	7,0%	2,3%	3,5%	7,6%	3,0%	4,3%	8,1%	13,3%	6,4%	6,2%
Populaire forte	17,9%	7,2%	7,5%	4,3%	3,4%	8,5%	3,1%	5,2%	7,8%	15,4%	6,6%	6,5%
Populaire faible	17,6%	5,7%	6,4%	1,1%	3,6%	6,8%	2,9%	3,5%	8,4%	11,6%	6,1%	5,9%

Source : GAMEO (EDHEC).

Champ : génération 1970.

Notes : (a) BTS, DUT/Deust, Technicien du supérieur et diplôme paramédical, (b) Autres Bac+3, (c) Ecoles d'ingénieurs et écoles de commerce.

47 - Sur les médianes, avec la même classification la fourchette était entre 1,1 et 4,6 points.

48 - Ensuite viennent les diplômes universitaires de niveau Bac+2 (3,2 points), ils opposent alors les diplômés d'origine populaire forte (4,3%) aux diplômés d'origine populaire faible (1,1%). Ils sont suivis ensuite par les diplômés des écoles de niveau Bac+3 (2,7 points) ; ils opposent alors les diplômés d'origine populaire « forte » (8,5%) aux diplômés d'origine intermédiaire « simple » (5,8%).

6. Conclusion

Au regard de cette étude, il apparaît que les principales inégalités sociales vis-à-vis de l'enseignement supérieur concernent l'accès à l'enseignement supérieur et plus fortement encore le type de diplôme préparé. En effet, si le rendement des études supérieures est bien influencé par l'origine sociale, cette influence n'est pas du même ordre que les différences de rendements entre les cursus. Lorsque l'on contrôle les résultats présentés par le diplôme obtenu, les différences de rendements de l'enseignement supérieur selon l'origine sociale sont relativement faibles et ne respectent pas les schémas hiérarchiques usuels. Par ailleurs, ces écarts de rendements entre origines sociales ont tendance à s'atténuer pour les niveaux de rendements correspondant à des risques de faible valorisation des études.

D'un point de vue économique, l'absence de différences marquées sur les taux de rendement ne signifie pas l'absence d'inégalités sur le marché du travail consécutives aux différences d'accès au système éducatif. En effet, les étudiants d'origine sociale supérieure ont un volume de retour sur investissement plus important car ils « investissent » plus pour des taux de rendement relativement similaires : d'un point de vue économique, le volume des dépenses d'investissement se mesure par le nombre d'années passées dans le système éducatif valorisées au niveau de salaire que l'étudiant aurait pu obtenir s'il s'était porté sur le marché du travail au lieu de suivre des études ; or les étudiants d'origine sociale supérieure sont très largement surreprésentés au niveau Bac+5 ; leur volume d'investissement correspond alors environ à cinq années de salaire d'un individu non diplômé du supérieur. Cette large surreprésentation à ce niveau de diplôme peut avoir deux causes. Tout d'abord, si l'on retient une hypothèse

d'équi-répartition des talents selon les origines sociales au niveau Bac, elle est liée à une absence de contrainte de crédit qui leur permet de choisir « librement » leur niveau d'investissement ce qui n'est pas le cas pour les individus d'origine plus modeste. Ensuite, si l'on retient une hypothèse d'équi-répartition selon l'origine sociale des talents à la naissance, on peut également penser que cet accès différencié selon l'origine sociale est le fruit d'inégalités très largement construites en amont du système d'enseignement supérieur.

Par ailleurs, du point de vue de l'équité fiscale, il n'est pas anodin d'observer que les personnes ayant une origine sociale favorisée bénéficient proportionnellement le plus largement du système d'enseignement supérieur et que cette tendance s'est renforcée au cours du temps. Ce phénomène est préoccupant dans la mesure où les formations les plus coûteuses pour la collectivité se trouvent au niveau Bac+5. Ces résultats sont un indice d'une corrélation renforcée au cours du temps entre niveau de subventions publiques pour l'enseignement supérieur et origine sociale aisée. Ces résultats sont d'autant plus préoccupants que Courtioux et Gregoir (2011) montrent qu'indépendamment de l'origine sociale, le mode de financement de l'enseignement supérieur en France pose des problèmes d'équité intra-générationnel.

En termes de recommandations de politiques publiques, ces résultats suggèrent deux voies pour corriger ces inégalités selon l'hypothèse que l'on retient pour expliquer nos résultats : le développement d'investissement en amont du système d'enseignement supérieur et le développement d'aides sociales à la poursuite des études jusqu'au niveau Bac+5.

Annexe

Tableau A1.
« Nouvelles » équations de salaire retenues.

	Sans diplôme ou titulaires d'un CAP/BEP		Bac Pro.		Bac gé., Bac Tech. Capacité en droit et DEUG	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
Constante	6,94 *	6,97 *	6,96 *	6,97 *	6,99 *	6,97 *
Années d'expérience	0,02 *	0,02 *	0,04 *	0,03 *	0,03 *	0,03 *
Années d'expérience féminine	-0,01 *	-0,01 *	-0,02 *	-0,02 *	-0,02 *	-0,02 *
Années d'expérience (au carré)	-0,0002 *	-0,0001 *	-0,0005 *	-0,0005 *	-0,0001 *	-0,0001 ***
Fonctionnaire	0,26 *	0,25 *	0,12 *	0,11 *	0,19 *	0,19 *
Secteur d'activité						
Secteur manufacturier et BTP	0,05 *	0,05 *	0,06 *	0,07 *	0,06 *	0,02 ***
Energie	0,20 *	0,19 *	0,22 *	0,21 *	0,17 *	0,15 *
Finance	0,19 *	0,18 *			0,13 *	0,14 *
Services aux entreprises	-0,03 *	-0,03 *			0,01 *	0,01***
Services aux particuliers	-0,23 *	-0,24 *	-0,11 *	-0,12 *	-0,26 *	-0,25 *
Administration	-0,17 *	-0,16 *	-0,13 *	-0,12 *	-0,08 *	-0,07 *
Autre secteur	0,00 *		-0,04 *	-0,04 *	-0,03 *	0,00 *
Indicatrice de diplôme						
Sans diplôme	-0,08 *	-0,07 *				
CAP/BEP	ref.	ref.				
Bac Général					ref.	ref.
Bac Technique					-0,04 *	-0,03 *
Capacité en Droit					-0,16 *	-0,17 *
DEUG					0,11 *	0,11 *
Origine sociale						
supérieure		0,03 *		0,03 *		0,03 *
supérieure marquée						
supérieure simple						
intermédiaire		0,05 *				
intermédiaire marquée						
intermédiaire simple						
populaire				-0,03 *		-0,03 *
populaire forte		-0,03 *				
populaire faible		-0,05 *				
intermédiaire et populaire						
R²	0,37	0,38	0,40	0,41	0,42	0,41
méthode d'estimation	IV		simple		IV	

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.

Note : (a) estimations utilisées dans Courtioux et Gregoir (2010), (b) nouvelles estimations, (IV) pour méthode avec variables instrumentales. (*) significatif au seuil de 1%, (**) significatif au seuil de 5%, (***) significatif au seuil de 10%.

Annexe

	DUT/DEUST		BTS, Techniciens du supérieur, Diplôme Paramédical		Licence, Autre Bac+3 et Maîtrise	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
Constante	7,07 *	7,07 *	7,07 *	7,08 *	7,19 *	7,18 *
Années d'expérience	0,04 *	0,04 *	0,03 *	0,03 *	0,04 *	0,04 *
Années d'expérience féminine	-0,01 *	-0,01 *	-0,01 *	-0,01 *	-0,02 *	-0,02 *
Années d'expérience (au carré)	-0,0005 *	-0,0004 *	-0,0003 *	-0,0003 *	-0,0005 *	-0,0005 *
Fonctionnaire	0,07 *	0,08 *	0,10 *	0,10 *	0,23 *	0,22 *
Secteur d'activité						
Secteur manufacturier et BTP	0,07 *	0,07 *	0,08 *	0,08 *	0,07 *	0,05 *
Energie	0,10 *	0,11 *	0,09 *	0,09 *	0,28 *	0,27 *
Finance	0,10 *	0,10 *	0,09 *	0,09 *	0,11 *	0,11 *
Services aux entreprises	0,07 *	0,07 *	0,02 *	0,03 *	0,04 *	0,04 *
Services aux particuliers	-0,27 *	-0,25 *	-0,19 *	-0,20 *	-0,25 *	-0,25 *
Administration	-0,07 *	-0,09 *	-0,09 *	-0,09 *	-0,18 *	-0,17 *
Autre secteur					-0,07 *	-0,06 *
Indicatrice de diplôme						
<i>BTS</i>			ref.	ref.		
<i>Autre diplôme de technicien sup.</i>			ref.	ref.		
Diplôme paramédical			0,17 *	0,17 *		
Licence					-0,10 *	-0,11 *
Autre diplôme Bac+3					0,11 *	0,11 *
<i>Maîtrise</i>					ref.	ref.
Origine sociale						
supérieure		0,03 *				0,03 *
supérieure marquée				0,04		
supérieure simple				0,02		
intermédiaire						
intermédiaire marquée				0,02		
intermédiaire simple				-0,02		
populaire		-0,03 *		-0,05		-0,03 *
populaire forte						
populaire faible						
intermédiaire et populaire						
R²	0,53	0,53	0,41	0,41	0,45	0,45
méthode d'estimation	simple		simple		IV	

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.

Note : (a) estimations utilisées dans Courtioux et Gregoir (2010), (b) nouvelles estimations, (IV) pour méthode avec variables instrumentales. (*) significatif au seuil de 1%, (**) significatif au seuil de 5%, (***) significatif au seuil de 10%.

Annexe

	DESS, DEA, Ecoles de com., doctorat		Ecole d'ingénieur (1)	
	(a)	(b)	(a)	(b)
Constante	7,36 *	7,37 *	7,52 *	7,50 *
Années d'expérience	0,05 *	0,05 *	0,05 *	0,05 *
Années d'expérience féminine	-0,01 *	-0,02 *	-0,01 *	-0,01 *
Années d'expérience (au carré)	-0,0008 *	-0,0008 *	-0,0007 *	-0,0007 *
Fonctionnaire	0,08 *	0,09 *	0,06 *	0,05 ***
Secteur d'activité				
Secteur manufacturier et BTP	0,19 *	0,18 *	0,07 *	0,07 *
Energie	0,23 *	0,23 *	0,18 *	0,17 *
Finance	0,12 *	0,12 *	0,09 *	0,08 *
Services aux entreprises	0,08 *	0,08 *	0,07 *	0,06 *
Services aux particuliers	-0,34 *	-0,33 *	-0,25 *	-0,22 *
Administration	-0,15 *	-0,15 *	-0,24 *	-0,24 *
Autre secteur	-0,13 *	-0,12 *	0,08 *	0,07 *
Indicatrice de diplôme				
DEA	-0,09 *	-0,10 *		
DESS	ref.	ref.		
Ecole de commerce	0,12 *	0,11 *		
Doctorat (sauf médecine)	0,08 *	0,06 *		
Doctorat (médecine)	0,25 *	0,24 *		
Origine sociale				
<i>supérieure</i>				
supérieure marquée		0,07 *		0,04 *
supérieure simple		0,02 *		
<i>intermédiaire</i>				
intermédiaire marquée		-0,035479041 *		
intermédiaire simple				
<i>populaire</i>				
populaire forte		-0,06 *		
populaire faible				
<i>intermédiaire et populaire</i>				-0,04 *
R²	0,47	0,48	0,54	0,54
méthode d'estimation	simple		simple	

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.

Note : (a) estimations utilisées dans Courtioux et Gregoir (2010), (b) nouvelles estimations, (IV) pour méthode avec variables instrumentales. (*) significatif au seuil de 1%, (**) significatif au seuil de 5%, (***) significatif au seuil de 10%.

Annexe

Tableau A2.
« Nouvelles » équations de transition retenue.

	Transition vers l'activité	Transition vers l'emploi ind.	Transition vers l'emploi pub.	Transition vers l'emploi priv. sal.
Constante	0,05 *	1,88 *	1,52 *	2,19 *
femme	-0,18 *	-0,58 *	0,62 *	-0,07 *
expérience	-0,01 *	0,04 *	0,05 *	0,03 *
expérience (carré)			-0,001 *	0,00 *
nombre d'enfant(s) (si femme)	-0,16 *	0,06 *	0,003 ***	-0,07 *
présence d'enfant(s) de moins de trois ans (si femme)	-1,54 *	0,25 *	0,28 *	-0,05 *
<i>situation en (n-1)</i>				
inactivité	ref.	-5,36 *	-5,35 *	-2,07 *
chômage	2,43 *	-6,33 *	-6,18v	-1,91 *
travailleur indépendant	4,83 *	ref.	-5,94 *	-2,38 *
emploi public	4,21 *	-9,41 *	ref.	-2,99 *
emploi salarié (privé)	3,85 *	-7,89 *	-6,34 *	ref.
durée d'inactivité	-0,38 *			
senior	-1,56 *			
agé de 60 ans au moins	-1,41 *			
agé de 65 ans au moins	-0,16 *			
chômage de longue durée			-13,74 **	-17,16 *
Diplômes				
pas de diplôme	ref.	ref.	ref.	ref.
CAP/BEP	0,33 *	0,03 *	0,45 *	0,26 *
Bac Gé	0,32 *	0,34v	0,45 *	0,36 *
Bac Pro	0,86 *	0,13 *	-0,08 *	0,62 *
Bac tech	0,60 *	-0,13 *	0,60 *	0,46 *
Cap. Droit	0,20 *	-0,18 **	-0,90 *	-0,47 *
DEUG	0,11 *	0,62 *	0,35 *	0,08 *
DUT/DEUST	0,69 *	0,24 *	0,14 *	0,71 *
BTS	0,70 *	0,30 *	-0,14 *	0,69 *
Tech. Sup	0,50 *	0,68 *		0,28 *
Paramed.	0,67 *	2,22 *	3,31 *	1,00 *
Licence	0,32 *	0,51 *	0,80 *	0,60 *
Maitrise	0,41 *	0,44 *	0,69 *	0,49 *
Autre Bac+3	0,79 *	0,90 *	0,09 *	0,47 *
DEA	0,70 *	0,28 *	0,89 *	0,19 *
DESS	0,98 *		0,39 *	0,51 *
Ec. Com	0,97 *	-0,14 *	-0,94 *	0,65 *
Ec. Ing.	0,96 *	0,45 *		0,91 *
Doc. Sauf san.	1,02 *		0,99 *	0,30 *
Doc. Santé	1,02 *	1,24 *	3,00 *	1,47 *
Origine sociale				
supérieure marquée	0,16 *	0,46 *	0,02 *	-0,12 *
supérieure simple	-0,02 *	0,46 *	0,18 *	-0,09 *
intermédiaire marquée	0,14 *	0,52 *	0,34 *	0,05 *
intermédiaire simple	0,07 *	0,17 *	0,30 *	0,08 *
populaire forte	0,19 *	0,55 *	0,08 *	0,23 *
populaire faible	ref.	ref.	ref.	ref.

Annexe

nombre d'observations	194 960	117 029	105 297	83 070
D de Sommers	0,957	0,952	0,911	0,722
% de paires concordantes	97,8%	97,3%	95,3%	85,7%
% de paires discordantes	2,1%	2,1%	4,3%	13,4%
% de paires jointes	0,1%	0,6%	0,4%	0,9%

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.

Note : (*) significatif au seuil de 1%, (**) significatif au seuil de 5%, (***) significatif au seuil de 10%.

Tableau A3.
L'âge moyen de fin des études

Origine sociale	Bac+2		Bac+3		Bac+4	Bac+5		Plus de Bac+5
	Ecoles	Université	Ecoles	Université	Ensemble	Ecoles	Université	
Ensemble	22,2	22,8	24,5	24,1	24,3	24,2	25,2	28,3
Supérieure	22,5	23,0	24,7	24,0	24,4	24,1	25,1	28,4
Supérieure marquée	22,7	22,6	24,6	24,0	24,1	23,9	24,9	28,4
Supérieure simple	22,4	23,1	24,7	24,0	24,5	24,2	25,2	28,4
Intermédiaire	22,2	22,5	24,6	24,1	24,3	24,4	25,3	28,4
Intermédiaire marquée	22,4	22,2	24,2	24,2	24,1	24,0	25,2	28,3
Intermédiaire simple	22,1	22,8	24,9	24,1	24,4	24,7	25,5	28,4
Populaire	22,0	22,8	23,4	24,0	24,5	23,9	25,3	28,0
Populaire forte	21,9	22,7	23,9	24,3	24,4	23,5	25,4	28,4
Populaire faible	22,0	22,9	23,1	23,7	24,7	24,2	25,0	27,8

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.

Champ : individus nés entre 1968 et 1972.

Tableau A4.
Origine sociale et catégorie socioprofessionnelle des parents (génération 1970)

Origine sociale	père					mère				
	supérieur	intermédiaire	populaire	autre	Ensemble	supérieur	intermédiaire	populaire	autre	Ensemble
Ensemble	14%	36%	47%	3%	100%	6%	31%	24%	39%	100%
Supérieure marquée	100%	0%	0%	0%	100%	100%	0%	0%	0%	100%
Supérieure simple	79%	15%	5%	1%	100%	21%	37%	6%	37%	100%
Intermédiaire marquée	0%	100%	0%	0%	100%	0%	100%	0%	0%	100%
Intermédiaire simple	0%	64%	30%	6%	100%	0%	36%	18%	46%	100%
Populaire forte	0%	0%	100%	0%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Populaire faible	0%	0%	94%	6%	100%	0%	0%	6%	94%	100%

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calculs EDHEC.

Champ : individus nés entre 1968 et 1972.

Annexe

Tableau A5.
Origine sociale et catégorie socioprofessionnelle des parents (génération 1970, diplômés du supérieur)

Origine sociale	père					mère				
	supérieur	intermédiaire	populaire	autre	Ensemble	supérieur	intermédiaire	populaire	autre	Ensemble
Ensemble	29%	41%	28%	2%	100%	14%	38%	16%	31%	100%
Supérieure marquée	100%	0%	0%	0%	100%	100%	0%	0%	0%	100%
Supérieure simple	80%	16%	3%	1%	100%	20%	37%	3%	39%	100%
Intermédiaire marquée	0%	100%	0%	0%	100%	0%	100%	0%	0%	100%
Intermédiaire simple	0%	66%	29%	4%	100%	0%	34%	17%	49%	100%
Populaire forte	0%	0%	100%	0%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Populaire faible	0%	0%	93%	7%	100%	0%	0%	7%	93%	100%

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calculs EDHEC.
Champ : individus nés entre 1968 et 1972 ayant un diplôme du supérieur (excepté Bac et capacité en droit).

Tableau A6.
Origine sociale et catégorie socioprofessionnelle des parents (génération 1970, diplômés du supérieur de niveau Bac+5 au moins)

Origine sociale	père					mère				
	supérieur	intermédiaire	populaire	autre	Ensemble	supérieur	intermédiaire	populaire	autre	Ensemble
Ensemble	46%	37%	16%	1%	100%	23%	35%	9%	33%	100%
Supérieure marquée	100%	0%	0%	0%	100%	100%	0%	0%	0%	100%
Supérieure simple	82%	17%	1%	1%	100%	18%	36%	1%	45%	100%
Intermédiaire marquée	0%	100%	0%	0%	100%	0%	100%	0%	0%	100%
Intermédiaire simple	0%	73%	24%	4%	100%	0%	27%	11%	62%	100%
Populaire forte	0%	0%	100%	0%	100%	0%	0%	100%	0%	100%
Populaire faible	0%	0%	93%	7%	100%	0%	0%	7%	93%	100%

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.
Champ : individus nés entre 1968 et 1972 ayant un diplôme du supérieur au moins de niveau Bac+5 (DEA, DESS, écoles d'ingénieurs, école de commerce et doctorats).

Annexe

Tableau A7.
Secteur d'activité selon le diplôme et l'origine sociale (femmes)

Diplôme	Origine sociale	nombre d'observations	Secteur manufacturier et BTP	Energie	Finance et Banque	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Administration, santé, éducation	Autres secteurs	ensemble
Sans diplôme	Supérieure marquée	34	7%	4%	0%	14%	23%	27%	25%	100%
	Supérieure simple	249	25%	0%	2%	14%	11%	23%	24%	100%
	Intermédiaire marquée	461	23%	1%	2%	14%	11%	18%	29%	100%
	Intermédiaire simple	1199	31%	1%	2%	15%	8%	17%	27%	100%
	Populaire forte	948	39%	1%	1%	11%	4%	13%	31%	100%
	Populaire faible	1600	42%	0%	1%	13%	7%	12%	24%	100%
CAP/BEP	Supérieure marquée	26	15%	0%	0%	27%	15%	4%	39%	100%
	Supérieure simple	291	33%	1%	2%	13%	10%	14%	26%	100%
	Intermédiaire marquée	710	35%	1%	1%	11%	10%	15%	27%	100%
	Intermédiaire simple	1716	38%	1%	1%	9%	8%	14%	28%	100%
	Populaire forte	1404	43%	1%	1%	7%	5%	10%	34%	100%
	Populaire faible	1751	45%	2%	1%	10%	5%	11%	26%	100%
Bac général	Supérieure marquée	68	17%	0%	5%	20%	15%	24%	18%	100%
	Supérieure simple	231	17%	1%	6%	19%	9%	23%	25%	100%
	Intermédiaire marquée	192	15%	0%	3%	18%	8%	28%	28%	100%
	Intermédiaire simple	324	18%	2%	6%	15%	8%	30%	22%	100%
	Populaire forte	107	24%	0%	3%	17%	8%	22%	26%	100%
	Populaire faible	173	19%	1%	6%	17%	8%	26%	23%	100%
Bac Professionnel	Supérieure marquée	5	25%	0%	0%	20%	26%	17%	12%	100%
	Supérieure simple	57	39%	1%	1%	13%	12%	3%	31%	100%
	Intermédiaire marquée	160	30%	3%	2%	12%	6%	13%	33%	100%
	Intermédiaire simple	226	34%	3%	2%	12%	10%	9%	30%	100%
	Populaire forte	186	41%	1%	0%	7%	5%	9%	37%	100%
	Populaire faible	146	47%	3%	0%	11%	7%	8%	23%	100%
Bac technique	Supérieure marquée	14	17%	23%	5%	11%	0%	20%	23%	100%
	Supérieure simple	84	17%	3%	4%	16%	16%	23%	21%	100%
	Intermédiaire marquée	145	29%	3%	4%	14%	8%	20%	22%	100%
	Intermédiaire simple	275	28%	4%	3%	12%	5%	22%	26%	100%
	Populaire forte	128	23%	2%	2%	11%	7%	22%	32%	100%
	Populaire faible	127	29%	3%	6%	13%	0%	20%	28%	100%
Capacité en droit	Supérieure marquée	1	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%
	Supérieure simple	1	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	100%
	Intermédiaire marquée	2	0%	0%	0%	48%	0%	0%	52%	100%
	Intermédiaire simple	3	0%	0%	0%	81%	0%	0%	19%	100%
	Populaire forte	1	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	100%
	Populaire faible	1	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	100%
Deug	Supérieure marquée	16	9%	0%	19%	14%	18%	30%	10%	100%
	Supérieure simple	59	9%	0%	5%	20%	13%	44%	10%	100%
	Intermédiaire marquée	42	16%	0%	8%	14%	4%	36%	22%	100%
	Intermédiaire simple	50	11%	0%	6%	13%	13%	36%	20%	100%
	Populaire forte	19	10%	0%	13%	9%	0%	33%	34%	100%
	Populaire faible	29	29%	0%	2%	24%	3%	28%	13%	100%

Annexe

DUT/Deust	Supérieure marquée	31	38%	0%	4%	19%	14%	19%	6%	100%
	Supérieure simple	113	26%	3%	13%	25%	2%	18%	13%	100%
	Intermédiaire marquée	112	28%	3%	9%	24%	6%	11%	20%	100%
	Intermédiaire simple	190	34%	2%	10%	21%	2%	15%	16%	100%
	Populaire forte	59	24%	3%	3%	29%	0%	21%	19%	100%
	Populaire faible	66	31%	1%	2%	30%	6%	12%	18%	100%
BTS	Supérieure marquée	59	32%	0%	2%	18%	11%	14%	23%	100%
	Supérieure simple	286	28%	3%	5%	18%	8%	11%	28%	100%
	Intermédiaire marquée	285	27%	3%	7%	20%	8%	9%	26%	100%
	Intermédiaire simple	444	35%	3%	6%	17%	5%	10%	24%	100%
	Populaire forte	246	29%	1%	3%	14%	4%	10%	40%	100%
	Populaire faible	222	33%	1%	4%	16%	4%	16%	27%	100%
Technicien du sup.	Supérieure marquée	2	0%	0%	0%	45%	55%	0%	0%	100%
	Supérieure simple	24	20%	0%	0%	14%	29%	24%	13%	100%
	Intermédiaire marquée	21	27%	0%	2%	25%	24%	6%	17%	100%
	Intermédiaire simple	36	21%	5%	6%	34%	2%	16%	15%	100%
	Populaire forte	12	0%	0%	20%	15%	0%	28%	37%	100%
	Populaire faible	11	24%	0%	0%	39%	6%	11%	20%	100%
dip. paramed.	Supérieure marquée	9	0%	0%	0%	0%	4%	96%	0%	100%
	Supérieure simple	35	0%	0%	0%	3%	0%	91%	6%	100%
	Intermédiaire marquée	29	3%	0%	0%	4%	2%	77%	13%	100%
	Intermédiaire simple	35	0%	0%	0%	0%	2%	96%	1%	100%
	Populaire forte	21	0%	0%	0%	4%	18%	77%	0%	100%
	Populaire faible	18	0%	0%	0%	4%	6%	90%	0%	100%
Licence	Supérieure marquée	46	2%	0%	4%	11%	5%	58%	20%	100%
	Supérieure simple	105	7%	1%	13%	8%	4%	53%	14%	100%
	Intermédiaire marquée	94	3%	0%	3%	8%	8%	58%	21%	100%
	Intermédiaire simple	122	15%	1%	6%	9%	8%	52%	9%	100%
	Populaire forte	35	11%	0%	3%	17%	2%	65%	3%	100%
	Populaire faible	58	15%	0%	2%	18%	5%	50%	11%	100%
Autre Bac+3	Supérieure marquée	38	18%	0%	4%	40%	13%	20%	5%	100%
	Supérieure simple	97	9%	0%	11%	49%	5%	16%	9%	100%
	Intermédiaire marquée	51	9%	0%	22%	33%	19%	10%	8%	100%
	Intermédiaire simple	63	12%	0%	3%	54%	4%	11%	15%	100%
	Populaire forte	15	16%	0%	22%	26%	6%	15%	14%	100%
	Populaire faible	19	34%	0%	4%	10%	5%	18%	29%	100%
Maîtrise	Supérieure marquée	55	19%	1%	7%	21%	8%	35%	8%	100%
	Supérieure simple	148	7%	0%	11%	26%	10%	36%	11%	100%
	Intermédiaire marquée	115	10%	0%	15%	23%	4%	31%	16%	100%
	Intermédiaire simple	134	9%	1%	9%	21%	3%	47%	11%	100%
	Populaire forte	37	22%	0%	6%	29%	0%	35%	8%	100%
	Populaire faible	45	12%	0%	7%	25%	11%	45%	0%	100%
DEA	Supérieure marquée	32	17%	0%	0%	27%	8%	47%	2%	100%
	Supérieure simple	59	12%	0%	11%	24%	9%	40%	4%	100%
	Intermédiaire marquée	36	5%	0%	3%	23%	0%	67%	2%	100%
	Intermédiaire simple	51	10%	0%	6%	23%	5%	46%	11%	100%
	Populaire forte	9	0%	0%	7%	35%	0%	58%	0%	100%
	Populaire faible	14	7%	0%	0%	33%	0%	54%	6%	100%

Annexe

DESS	Supérieure marquée	29	15%	0%	14%	33%	4%	19%	15%	100%
	Supérieure simple	114	23%	2%	15%	30%	7%	17%	6%	100%
	Intermédiaire marquée	66	17%	0%	14%	39%	1%	10%	18%	100%
	Intermédiaire simple	74	22%	1%	13%	29%	3%	26%	6%	100%
	Populaire forte	31	17%	3%	7%	43%	2%	20%	8%	100%
	Populaire faible	21	25%	0%	0%	39%	6%	19%	10%	100%
Ecoles de commerce	Supérieure marquée	20	23%	0%	12%	39%	0%	6%	20%	100%
	Supérieure simple	73	25%	0%	18%	31%	6%	2%	18%	100%
	Intermédiaire marquée	28	13%	5%	26%	30%	0%	5%	19%	100%
	Intermédiaire simple	32	26%	0%	18%	17%	7%	7%	25%	100%
	Populaire forte	5	26%	0%	0%	0%	0%	16%	59%	100%
	Populaire faible	5	20%	0%	22%	28%	6%	0%	24%	100%
Ecoles d'ingénieurs	Supérieure marquée	88	35%	6%	6%	38%	3%	5%	9%	100%
	Supérieure simple	212	38%	2%	5%	33%	3%	10%	8%	100%
	Intermédiaire marquée	92	41%	1%	1%	40%	0%	7%	10%	100%
	Intermédiaire simple	133	48%	1%	4%	29%	3%	10%	6%	100%
	Populaire forte	34	48%	0%	4%	13%	3%	18%	13%	100%
	Populaire faible	49	33%	2%	3%	36%	0%	11%	14%	100%
Docteurs (excepté santé)	Supérieure marquée	30	21%	0%	0%	11%	4%	61%	3%	100%
	Supérieure simple	47	6%	0%	2%	33%	0%	56%	3%	100%
	Intermédiaire marquée	18	24%	0%	0%	43%	0%	26%	6%	100%
	Intermédiaire simple	28	12%	3%	0%	43%	0%	42%	0%	100%
	Populaire forte	3	52%	0%	0%	22%	0%	26%	0%	100%
	Populaire faible	10	0%	0%	0%	57%	0%	43%	0%	100%
Docteurs (santé)	Supérieure marquée	22	9%	0%	0%	0%	0%	72%	19%	100%
	Supérieure simple	63	5%	0%	2%	4%	1%	76%	12%	100%
	Intermédiaire marquée	20	9%	0%	0%	8%	0%	74%	9%	100%
	Intermédiaire simple	29	8%	0%	0%	2%	0%	76%	14%	100%
	Populaire forte	7	0%	0%	0%	0%	0%	86%	14%	100%
	Populaire faible	10	7%	0%	0%	6%	0%	88%	0%	100%

Source : enquêtes Emploi 2003-2007 (Insee) -calcul EDHEC.
Champ : individus nés entre 1960 et 1980 en emploi.

Annexe

Tableau A8.
Secteur d'activité selon le diplôme et l'origine sociale (hommes)

Diplôme	Origine sociale	nombre d'observations	Secteur manufacturier et BTP	Energie	Finance et Banque	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Administration, santé, éducation	Autres secteurs	ensemble
Sans diplôme	Supérieure marquée	24	13%	4%	8%	12%	9%	38%	15%	100%
	Supérieure simple	182	6%	1%	5%	14%	11%	38%	24%	100%
	Intermédiaire marquée	355	12%	0%	4%	10%	18%	31%	24%	100%
	Intermédiaire simple	960	12%	0%	2%	12%	17%	35%	20%	100%
	Populaire forte	704	15%	0%	2%	12%	20%	27%	23%	100%
	Populaire faible	1128	14%	0%	2%	13%	20%	34%	17%	100%
CAP/BEP	Supérieure marquée	11	0%	0%	0%	7%	37%	40%	16%	100%
	Supérieure simple	176	9%	0%	2%	14%	18%	34%	24%	100%
	Intermédiaire marquée	466	12%	1%	3%	9%	13%	39%	24%	100%
	Intermédiaire simple	1200	12%	0%	2%	9%	15%	40%	22%	100%
	Populaire forte	862	16%	0%	3%	7%	13%	36%	25%	100%
	Populaire faible	1081	14%	0%	2%	10%	13%	37%	23%	100%
Bac général	Supérieure marquée	48	5%	0%	6%	21%	15%	44%	8%	100%
	Supérieure simple	235	15%	0%	6%	17%	10%	37%	15%	100%
	Intermédiaire marquée	300	8%	0%	2%	17%	9%	39%	24%	100%
	Intermédiaire simple	455	8%	1%	7%	17%	9%	36%	22%	100%
	Populaire forte	194	13%	0%	4%	14%	8%	38%	23%	100%
	Populaire faible	251	11%	0%	7%	11%	6%	39%	25%	100%
Bac Professionnel	Supérieure marquée	4	16%	0%	0%	0%	67%	0%	17%	100%
	Supérieure simple	35	19%	0%	7%	26%	7%	14%	28%	100%
	Intermédiaire marquée	79	14%	1%	4%	18%	10%	19%	33%	100%
	Intermédiaire simple	152	11%	2%	3%	13%	10%	25%	34%	100%
	Populaire forte	92	26%	0%	2%	11%	11%	20%	30%	100%
	Populaire faible	88	18%	1%	7%	15%	4%	31%	26%	100%
Bac technique	Supérieure marquée	9	0%	0%	25%	37%	0%	25%	14%	100%
	Supérieure simple	74	5%	2%	7%	14%	20%	27%	24%	100%
	Intermédiaire marquée	197	13%	0%	9%	16%	8%	35%	19%	100%
	Intermédiaire simple	346	9%	2%	6%	16%	5%	40%	22%	100%
	Populaire forte	195	20%	1%	6%	14%	4%	36%	20%	100%
	Populaire faible	208	16%	0%	7%	15%	5%	41%	16%	100%
Capacité en droit	Supérieure marquée	1	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	100%
	Supérieure simple	4	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	100%
	Intermédiaire marquée	6	0%	0%	0%	11%	0%	74%	15%	100%
	Intermédiaire simple	2	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	100%
	Populaire forte	2	0%	0%	67%	0%	0%	0%	33%	100%
	Populaire faible	4	31%	0%	0%	25%	0%	33%	11%	100%
Deug	Supérieure marquée	26	3%	0%	3%	9%	7%	68%	10%	100%
	Supérieure simple	75	8%	0%	8%	21%	6%	47%	10%	100%
	Intermédiaire marquée	72	10%	2%	12%	9%	7%	46%	14%	100%
	Intermédiaire simple	89	12%	0%	8%	9%	9%	47%	14%	100%
	Populaire forte	30	16%	0%	7%	9%	2%	45%	21%	100%
	Populaire faible	40	0%	0%	2%	2%	9%	69%	18%	100%

Annexe

DUT/Deust	Supérieure marquée	12	17%	0%	13%	25%	0%	22%	22%	100%
	Supérieure simple	55	10%	2%	10%	34%	4%	29%	11%	100%
	Intermédiaire marquée	86	12%	3%	14%	21%	4%	24%	21%	100%
	Intermédiaire simple	103	12%	1%	26%	11%	6%	23%	20%	100%
	Populaire forte	54	11%	0%	8%	25%	1%	37%	17%	100%
	Populaire faible	43	15%	0%	14%	36%	0%	21%	13%	100%
BTS	Supérieure marquée	51	23%	0%	2%	18%	9%	16%	31%	100%
	Supérieure simple	230	16%	1%	17%	16%	6%	21%	22%	100%
	Intermédiaire marquée	325	15%	1%	12%	16%	6%	27%	24%	100%
	Intermédiaire simple	482	14%	2%	12%	15%	5%	26%	27%	100%
	Populaire forte	214	13%	0%	13%	14%	3%	26%	31%	100%
	Populaire faible	202	16%	1%	9%	15%	5%	27%	27%	100%
Technicien du sup.	Supérieure marquée	3	0%	0%	31%	39%	30%	0%	0%	100%
	Supérieure simple	23	19%	0%	5%	23%	15%	26%	11%	100%
	Intermédiaire marquée	14	17%	0%	0%	6%	10%	53%	13%	100%
	Intermédiaire simple	24	20%	0%	7%	22%	0%	23%	28%	100%
	Populaire forte	10	23%	0%	0%	27%	13%	28%	10%	100%
	Populaire faible	5	36%	0%	19%	23%	22%	0%	0%	100%
dip. paramed.	Supérieure marquée	37	0%	0%	0%	0%	2%	88%	10%	100%
	Supérieure simple	164	0%	0%	0%	4%	2%	91%	2%	100%
	Intermédiaire marquée	190	1%	0%	0%	4%	1%	93%	1%	100%
	Intermédiaire simple	255	1%	1%	0%	0%	2%	96%	1%	100%
	Populaire forte	111	1%	0%	0%	1%	1%	96%	2%	100%
	Populaire faible	88	0%	0%	0%	0%	0%	99%	1%	100%
Licence	Supérieure marquée	82	7%	0%	4%	9%	9%	64%	8%	100%
	Supérieure simple	216	5%	0%	3%	10%	4%	67%	10%	100%
	Intermédiaire marquée	189	4%	0%	5%	7%	6%	68%	11%	100%
	Intermédiaire simple	233	4%	0%	4%	7%	7%	69%	9%	100%
	Populaire forte	69	4%	0%	1%	7%	1%	72%	16%	100%
	Populaire faible	94	8%	0%	5%	6%	1%	72%	6%	100%
Autre Bac+3	Supérieure marquée	40	10%	0%	7%	30%	8%	36%	8%	100%
	Supérieure simple	83	8%	0%	4%	47%	13%	13%	16%	100%
	Intermédiaire marquée	41	16%	0%	5%	58%	2%	9%	10%	100%
	Intermédiaire simple	56	6%	2%	8%	38%	6%	27%	13%	100%
	Populaire forte	12	21%	0%	0%	50%	0%	25%	4%	100%
	Populaire faible	18	7%	11%	4%	59%	4%	14%	0%	100%
Maîtrise	Supérieure marquée	81	8%	0%	3%	18%	9%	51%	11%	100%
	Supérieure simple	219	12%	1%	6%	19%	5%	48%	10%	100%
	Intermédiaire marquée	177	8%	0%	7%	16%	4%	56%	9%	100%
	Intermédiaire simple	206	8%	1%	6%	13%	3%	60%	9%	100%
	Populaire forte	74	11%	0%	11%	10%	7%	53%	8%	100%
	Populaire faible	65	5%	2%	16%	8%	4%	58%	8%	100%
DEA	Supérieure marquée	38	4%	0%	6%	34%	0%	49%	6%	100%
	Supérieure simple	69	8%	0%	8%	26%	3%	46%	9%	100%
	Intermédiaire marquée	28	17%	0%	4%	26%	0%	42%	12%	100%
	Intermédiaire simple	35	3%	0%	9%	21%	10%	57%	0%	100%
	Populaire forte	15	0%	0%	12%	0%	0%	80%	7%	100%
	Populaire faible	13	5%	0%	0%	45%	7%	38%	5%	100%

Annexe

DESS	Supérieure marquée	47	14%	2%	3%	22%	2%	49%	8%	100%
	Supérieure simple	109	7%	0%	11%	32%	8%	33%	8%	100%
	Intermédiaire marquée	82	11%	1%	12%	23%	9%	28%	16%	100%
	Intermédiaire simple	80	11%	1%	13%	26%	3%	41%	5%	100%
	Populaire forte	26	13%	0%	0%	21%	0%	46%	20%	100%
	Populaire faible	22	8%	0%	12%	30%	0%	38%	13%	100%
Ecoles de commerce	Supérieure marquée	20	0%	0%	16%	32%	11%	4%	37%	100%
	Supérieure simple	44	18%	0%	14%	37%	5%	17%	10%	100%
	Intermédiaire marquée	33	15%	0%	27%	33%	7%	0%	19%	100%
	Intermédiaire simple	14	19%	10%	8%	19%	0%	24%	20%	100%
	Populaire forte	3	24%	0%	60%	0%	0%	16%	0%	100%
	Populaire faible	2	0%	0%	0%	49%	0%	51%	0%	100%
Ecoles d'ingénieurs	Supérieure marquée	30	27%	8%	8%	30%	0%	21%	6%	100%
	Supérieure simple	57	18%	3%	6%	34%	1%	28%	11%	100%
	Intermédiaire marquée	20	41%	4%	10%	14%	0%	16%	14%	100%
	Intermédiaire simple	25	39%	3%	4%	9%	10%	26%	9%	100%
	Populaire forte	10	30%	6%	0%	10%	0%	46%	8%	100%
	Populaire faible	8	16%	0%	34%	12%	0%	25%	12%	100%
Docteurs (excepté santé)	Supérieure marquée	7	0%	0%	0%	66%	0%	34%	0%	100%
	Supérieure simple	25	12%	0%	0%	38%	4%	46%	0%	100%
	Intermédiaire marquée	9	17%	0%	0%	25%	0%	48%	10%	100%
	Intermédiaire simple	19	17%	0%	0%	34%	0%	45%	5%	100%
	Populaire forte	5	18%	0%	0%	18%	0%	65%	0%	100%
	Populaire faible	8	0%	0%	0%	60%	9%	16%	15%	100%
Docteurs (santé)	Supérieure marquée	40	2%	0%	0%	9%	0%	67%	22%	100%
	Supérieure simple	70	3%	0%	0%	6%	0%	67%	25%	100%
	Intermédiaire marquée	20	5%	0%	6%	0%	8%	41%	40%	100%
	Intermédiaire simple	27	0%	0%	0%	0%	9%	42%	49%	100%
	Populaire forte	9	0%	0%	0%	0%	0%	74%	26%	100%
	Populaire faible	12	0%	0%	5%	0%	0%	67%	28%	100%

Références

- Albouy Valérie, Wanecq Thomas (2003), « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Economie et Statistique*, n°361, p. 27-52.
- Albouy Valérie, Tavan Chloé (2007), « Accès à l'enseignement supérieur en France : une démocratisation réelle mais de faible ampleur », *Economie et Statistique*, n°410, p.3-22.
- Audier Florence (2000), « La transmission du statut dans la fonction publique », *Economie et Statistique*, n°337-338, 7/8, p.121-133.
- Allègre Guillaume, Mélonio Thomas, Timbeau Xavier (2010), « Dépenses publiques d'éducation et inégalités. Une perspective de cycle de vie », Document de travail de l'OFCE, n°2010-06, Mars.
- Combessie Jean-Claude (2011), « Analyse critique des traitements statistiques des inégalités de destin. Le cas de l'évolution des chances d'accès à l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2011/3, n°188, p.4-31.
- Courtioux Pierre (2010), « L'effet du système socio-fiscal sur les rendements privés de l'enseignement supérieur », Position paper EDHEC, Mars 2010.
- Courtioux Pierre, Gregoir Stéphane (2011), « L'investissement public dans l'enseignement supérieur remet-il en cause l'équité fiscale ? », Position paper EDHEC, Février 2011.
- Duru-Bellat Marie, Kieffer Annick (2008), « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, Vol.63, n°1, p. 123-158.
- Gregoir Stéphane (2008), « Les prêts étudiants peuvent-ils être un outil de progrès social ? », Position paper EDHEC, Novembre 2008.
- Martinelli Daniel, Prost Corinne (2010), « Le domaine d'études est déterminant pour les débuts de carrière », Insee Première, n°1313, Octobre.
- Steiner Philippe (2005), « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLIII, n°132, p. 31-64
- Thélot Claude, Vallet Louis-André (2000), « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Economie et Statistique*, n°334, p.3-32.

Position-Papers et Publications du Pôle de Recherche en Economie de l'EDHEC (2008-2011)

Position Papers 2011

- Chéron, A. Gregoir. Un haut niveau de protection de l'emploi ralentit l'insertion des jeunes sur le marché du travail (juillet).
- Gregoir, S., et T.-P. Maury. The Impact of Unemployment on Homeownership in England (juin).
- Courtioux, P., S. Gregoir. L'investissement public dans l'enseignement supérieur remet-il en cause l'équité fiscale ? (février).
- Chéron, A. L'évolution de la formation professionnelle continue : une perspective internationale (janvier).

Position Papers 2010

- Palomino, F. Peut-on rendre les stock options versées aux dirigeants plus efficaces ? (octobre).
- Courtioux, P., S. Gregoir. Les propositions de l'EDHEC pour réformer l'enseignement supérieur : les contrats de formation supérieure (septembre).
- Amenc, N., Chéron, A., Gregoir, S., Martellini, L. Il faut préserver le Fonds de Réserve pour les Retraites (juillet).
- Chéron, A. Réformer la protection de l'emploi des seniors pour accompagner l'augmentation de l'âge de départ à la retraite : Que peut-on attendre d'une baisse du coût de licenciement d'un senior ? (mai).
- Gregoir, S., M. Hutin, T.-P. Maury et G. Prandi. Quels sont les rendements de l'immobilier en Ile-de-France ? (mai).
- Chéron, A. Faut-il plus protéger les emplois à bas salaires ? (janvier).
- Courtioux, P. L'effet du système socio-fiscal sur les rendements privés de l'enseignement supérieur (janvier).

Position Papers 2009

- Palomino, F. La parité homme-femme est elle soluble dans les concours ? (juin).
- Chéron, A. Réformer l'indemnisation des chômeurs : plus de redistribution et moins d'assurance (juin).
- Chéron, A. Quelle protection de l'emploi pour les seniors ? (janvier).
- Courtioux, P. Peut-on financer l'éducation du supérieur de manière plus équitable ? (janvier).
- Gregoir, S. L'incertitude liée à la contraction du marché immobilier pèse sur l'évolution des prix (janvier).

Position Papers 2008

- Gregoir, S. Les prêts étudiants peuvent-ils être un outil de progrès social ? (octobre).
- Chéron, A. Que peut-on attendre d'une augmentation de l'âge de départ en retraite ? (juin).
- Chéron, A. De l'optimalité des allègements de charges sur les bas salaires (février).
- Chéron, A., et S. Gregoir. Mais où est passé le contrat unique à droits progressifs ? (février).

Le Groupe EDHEC a pour vocation de former des étudiants et des dirigeants à mener des projets et des hommes dans un contexte multiculturel. Le Groupe offre un éventail de formations destinées à couvrir l'ensemble des besoins des entreprises. Sa large gamme de programmes diplômants internationaux attire des étudiants du monde entier. Près de 5 400 étudiants et 5 500 cadres en séminaires et formation sont actuellement répartis sur ses cinq sites de Lille, Nice, Paris, Londres et Singapour.

Dans le cadre de sa stratégie internationale, le Groupe EDHEC développe une politique innovante de recherche pour les entreprises, organisée autour de six pôles de recherche. Accréditée AACSB, AMBA et EQUIS, l'EDHEC est régulièrement classée parmi les meilleures écoles de gestion européennes.

Plus d'informations sur le site web du Groupe EDHEC : www.edhec.com

Depuis février 2006, l'EDHEC dispose d'une équipe de recherche en économie sur l'évaluation des politiques publiques et la réforme de l'Etat. Les objectifs du pôle sont de réaliser une recherche innovante et appliquée permettant à l'EDHEC de disposer d'une expertise reconnue d'un point de vue académique sur des thèmes stratégiques pour l'économie française.

Aujourd'hui le pôle de recherche « Economie » fédère une équipe de 10 professeurs et chercheurs permanents et associés autour de grands thèmes qui s'articulent selon deux directions, d'une part des problématiques à l'intersection des questions économiques et financières et d'autre part liées au modèle social français, et plus particulièrement au marché du travail et à l'éducation.

Copyright © 2011 EDHEC

